

PHS  
p.03

### POUVOIRS PUBLICS

#### Dérives sectaires : hausse de 33% pour l'année 2021 ■ France

■ Dans son rapport annuel la Miviludes souligne une augmentation du nombre de saisines enregistrées en 2021 : 4020 signalements soit +33,6% par rapport à 2020. Et depuis 2015, la hausse s'élève à 86 %. Des chiffres préoccupants, d'autant plus qu'ils ne reflètent qu'une infime partie de la réalité....

Groupes  
p.07

### GROUPES DIVERS

#### Le gourou du kung-fu devant la justice ■ France

■ Au tribunal correctionnel de Paris, Élysée Ade était jugé pour « abus de faiblesse par sujétion psychologique » et pour une agression sexuelle aggravée. Le 10 octobre, le parquet a requis 4 ans d'emprisonnement, dont un ferme, contre Elysée Ade, soupçonné d'avoir mis sous emprise 22 personnes...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances  
p.18

### PSNC

#### Importante décision de la plateforme Doctolib

##### ■ France

■ À l'issue de six semaines de consultation, Doctolib va exclure de ses services 5700 praticiens qui n'ont pas de certification officielle...

## SOMMAIRE

### Phénomène sectaire

- p.02 ■ Généralités
- p.03 ■ Pouvoirs publics

### Groupes

- p.05 ■ Alliance des cœurs unis
- p.06 ■ Fraternité Saint Pie X
- p.07 ■ Groupes divers
- p.08 ■ La Famille (Charles Manson)  
■ Lev Tahor

- p.09 ■ Loup Blanc  
■ Moon
- p.10 ■ OKC  
■ One Nation
- p.11 ■ Scientologie
- p.12 ■ Science of Identity Foundation
- p.13 ■ Shincheonji  
■ Témoins de Jéhovah

### Mouvances

- p.16 ■ Chamanisme

- Développement personnel
- p.17 ■ Mouvance catholique
- p.18 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p.26 ■ Satanisme
- p.27 ■ Sorcellerie
- p.28 ■ Survivalisme
- p.30 ■ Théories du complot
- p.34 ■ Vaudou

# Phénomène sectaire

## Généralités

### Le collectif L'Extracteur appelle au contrôle des charlatans de la santé ■ France

■ Créé en 2019, ce groupe de citoyens s'est réuni pour faire « la promotion de l'esprit critique et scientifique et pour lutter contre les fausses informations ».

Le projet initial ? Soustraire des personnes en situation de grande fragilité psychologique aux discours « magiques » de gourous. Cela se traduit par un travail de prospection des dérives sectaires sur YouTube et l'envoi possible de dossiers inquiétants aux autorités sanitaires, aux rectorats ou aux députés.

Le choix de leur nom ? Une « boutade » qui reprend l'expression des adeptes du

gourou Thierry Casasnovas, crudivoriste et vendeur d'extracteurs de jus. L'Extracteur, c'est aussi une référence à leur travail : prélever les propos troublants voire alarmants circulant sur les réseaux sociaux.

Voilà comment ces citoyens ont livré des analyses précises sur des personnalités conspirationnistes et/ou dangereuses comme Jean-Jacques Crèvecoeur, Tal Schaller, Nelly et Irène Grosjean.

Ils ont aussi largement contribué à questionner le manque de filtrage de Doctolib, plateforme sur laquelle de nombreux naturopathes prospéraient en dépit de leurs pratiques douteuses.

Aujourd'hui, le groupe de volontaires s'inquiète que l'Etat ne contrôle pas plus ces charlatans, voire qu'il se décharge sur les collectifs citoyens. ■

(Source : L'Express, 20.10.2022)

### Un député préoccupé par les dérives sectaires sur internet ■ France

■ Le 27 septembre 2022, le parlementaire LFI Hadrien Clouet a interrogé le ministère de l'Intérieur et des outre-mer sur l'essor des dérives sectaires en ligne.

Dans sa question écrite, le député partage son inquiétude sur ce phénomène qui n'est pas nouveau mais dont « les outils sont en train de muter au rythme de la numérisation, compliquant l'application de l'article 223-15-2 du code pénal. Désormais, le gourou, en étant doté d'une caméra et d'une connexion

internet, dispose d'une audience conséquente, de plusieurs milliers voire de centaines de milliers « d'adeptes » devenus des abonnés». L'identification de cette e-médecine ou des praticiens en tous genres (naturopathes, exorcistes, medium, thérapeutes quantiques...) devient plus difficile. De même, les abus de

faiblesse ou l'éventuel exercice illégal de médecine sont moins facilement visibles et détectables. On observe que les « adeptes-abonnés », potentiellement victimes, constituent des communautés sans lien physique avec le gourou qu'ils défendent pourtant corps et âme lors de « raids numériques ». Leur

>>>

>>>

endoctrinement est aggravé par la logique algorithmique qui les enferme dans des bulles de désinformation. Hadrien Clouet interroge alors le ministre « sur les moyens prévus pour lutter contre ces nouvelles formes de dérives sectaires sur internet, tant de manière préventive que répressive » et soulève plusieurs questions : « La Miviludes disposera-t-elle d'une rallonge budgétaire permettant d'assurer

une lutte permanente sur internet, en lien avec les autres ministères concernés et à combien s'élèvera-t-elle le cas échéant ? Le Gouvernement envisage-t-il la mise en place d'un nouvel arsenal législatif pour lutter contre les « cyber-gourous » ? Comment compte-t-il agir pour faire cesser le remboursement par les mutuelles ou le financement par le compte CPF de « coaching de vie », « naturopathie », « réflexologie »

ou autres pratiques dites « alternatives » ? Facilitera-t-il les possibilités de démonétisation contrainte de vidéos aux propos engageant une dérive sectaire ? ». Pour finir, le député demande s'il est prévu d'encadrer les termes rattachés à « thérapie » lorsqu'ils ne relèvent pas du domaine de la médecine. ■

(Source : Question à Assemblée nationale N°1638)

## A écouter



### Les nouveaux gourous, un podcast de France Inter

■ A quoi ressemblent les sectes modernes ? Y a-t-il une résurgence de mouvements inquiétants ? Quels sont les profils des gourous d'aujourd'hui ?

Ecouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-mercredi-28-septembre-2022-6852120>

(Source : France inter, 28.09.2022)

## Pouvoirs publics

### Dérives sectaires : hausse de 33% pour l'année 2021 ■ France

■ Dans son rapport annuel la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) souligne une augmentation du nombre de saisines enregistrées en 2021 : 4020 signalements soit +33,6% par rapport à 2020. Et depuis 2015, la hausse s'élève à 86 %. Des chiffres préoccupants, d'autant plus qu'ils ne reflètent qu'une infime partie de la réalité.

La Secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté, Sonia Backès, a rappelé sa volonté de lutter contre les dérives sectaires. Ayant grandi avec une mère scientologue et fréquenté une école de la secte, la politicienne connaît

particulièrement les dangers que représentent les multinationales de la spiritualité. « Ma mère était scientologue et j'ai, malgré moi, fréquenté une école scientologue quand j'étais adolescente. Si j'en parle, c'est pour que les Français

comprennent les mécanismes à l'œuvre » dit-elle.

Celle qui travaille aujourd'hui place Beauvau a bien conscience que les dérives sectaires ont toutefois muté et sont

>>>

>>>

aujourd'hui protéiformes. Si les structures historiques comme la Scientologie ou les Témoins de Jéhovah maintiennent leur activité, on assiste aussi à la prolifération de gourous 2.0 plus difficiles à identifier. Les dérives liées à la santé constituent la part la plus importante des signalements, d'autant qu'elles ont particulièrement le vent en poupe depuis la pandémie de Covid-19 (naturopathes, crudivoristes, thérapeutes alternatifs...). La résurgence et le développement des mouvements antivax et/ou complotistes ont

rassemblé un grand nombre d'adeptes. Par ailleurs, d'autres dérives sectaires alertent, comme l'essor d'églises évangéliques inquiétantes.

Pour réfléchir aux moyens d'endiguer ces diverses menaces, Sonia Backès a annoncé l'organisation par son ministère de grandes assises sur le sujet début 2023. Objectif : dessiner une feuille de route avec « des mesures fortes en matière de sensibilisation, de possibilités accrues de signalement, de territorialisation des services de l'État compétents et d'évolution

de l'arsenal législatif pour lutter contre ces dérives ». Face à un nombre croissant de cas et à une nébuleuse de gourous sur internet, la Secrétaire d'Etat invite scientifiques, universitaires et associatifs à penser collectivement un changement d'échelle dans la lutte contre les différents séparatismes. ■

(Sources : Marianne, 02.11.2022 & Le Monde, 02.11.2022 & Radio France, 02.11.2022)

Lire le rapport de la Miviludes : [https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/MI-VILUDES-RAPPORT2021\\_0.pdf](https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/MI-VILUDES-RAPPORT2021_0.pdf)

## Alliance des cœurs unis

### Des signalements sur une association de prière royaliste

#### ■ France

■ Fondé par une certaine « Virginie », 61 ans, qui affirme que « le Seigneur lui parle et lui donne des visions depuis 1994 », l'Alliance des cœurs unis réunirait aujourd'hui près de 2 700 membres. Depuis mars, cette association a fait l'objet de plusieurs signalements auprès de la cellule dérives sectaires de l'épiscopat.

Virginie, de son vrai nom Gaëtane de Lacoste Lareymondie, était journaliste pour une revue de spiritualité, *Chrétiens magazine*. En 1992, dans le cadre d'un pèlerinage en Bosnie-Herzégovine, elle rencontre une dentiste, Christine, qui lui demandera de retranscrire et publier les messages que Martine L., une autre voyante, reçoit du Christ. Un groupe se crée alors et publie des écrits aux Editions Resiac (*Le Roi choisi par Dieu, Seul l'amour sauvera le troisième millénaire*, tomes 1, 2 et 3). Depuis l'an 2000, le Christ aurait annoncé à Martine que les descendants des Bourbons et des Capétiens allaient revenir gouverner la France. Un groupe se forme autour de Martine, qui très vite va se polariser autour de Virginie qui, témoigne publiquement de ses premières visions en 2008. Une chaîne de prière perpétuelle se met alors en place. Chaque

membre, dispose de son « tour de garde », autrement appelé « jour de rose ». En 2014, les statuts de l'association « l'Alliance des cœurs unis » sont déposés auprès de la sous-préfecture de Bayonne (64). A cette époque, Virginie aurait « reçu du Christ » la demande d'écrire à l'évêque du diocèse, Mgr Aillet qui « accepte d'accompagner pastoralement l'Alliance » tout en restant prudent sur l'authenticité des révélations. Mariée depuis 1980, mère de cinq enfants, Virginie « se présente comme la « veuve » ou « l'épouse » du Christ qui « l'aurait embrassée sur la bouche lors d'une apparition. » « Il y aura d'autres Vendée », lui aurait dit Jésus, et Jeanne d'Arc lui aurait confié des messages lors d'une messe en Vendée. Virginie mêle ainsi discours politiques, monarchistes, propos sur le sacrifice et le martyre tout en prodiguant des conseils en développement personnel aux

« roses » et aux « boutons de rose » (les 15-20 fidèles constituant le noyau dur de l'association). Sans accuser le pape François d'être un apostat, elle évoque toutefois la vision, juste après son élection en 2013, « d'une boule noire à la tête de l'Eglise ».

Depuis mars, le responsable de la cellule des dérives sectaires dans les communautés catholiques, Mgr Jean-Luc Brunin a reçu des témoignages d'anciens membres de l'Alliance qui parlent d'« emprise », de « manipulation des esprits » ou encore d'une « impossibilité de quitter librement le groupe des roses ». Plusieurs prêtres et évêques jugent qu'une enquête canonique mériterait d'être ouverte. De son côté, Mgr Aillet estime ne pas avoir d'éléments suffisants pour mettre en cause les pratiques du groupe de prière. Pourtant, cette communauté « va à l'encontre de l'unité du corps

>>>

>>>

ecclésial en ravivant passions et nostalgies », analyse Joachim Bouflet, historien spécialiste des phénomènes mystiques. Il ajoute que Virginie « verse dans le non-théologique » et que ses propos ressemblent surtout

à « un programme politique royaliste » qui ambitionne de « sauver la France et l'Eglise ». Les roses sont étroitement liées à la droite catholique conservatrice, parmi les membres figurent la cofondatrice de la Manif pour

tous Béatrice Bourges ou encore Caroline de Villiers, fille de Philippe de Villiers, qui prête régulièrement à l'association l'anneau attribué à Jeanne d'Arc acquis par son père. ■

(Source : La Croix, 11.10.2022)

## Fraternité Saint Pie X

### La fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX) aurait couvert des abus sexuels sur mineurs ■ Gabon

■ Entre 1986 et 2008, à Libreville, l'abbé Patrick Groche de la fraternité lefebvrisme, se serait livré à des agressions sexuelles sur enfants en toute impunité. Il ne serait pas le seul. Un collectif de victimes s'est organisé malgré la prescription des crimes.

En 1986, la Fraternité installe une fondation au Gabon. L'abbé Patrick Groche, proche de Mgr Lefebvre, y joue un rôle important et crée deux écoles de garçons. Il y reste jusqu'en 2008 avant d'officialier à Lourdes dans la maison Saint-Ignace. Mais depuis quelques années, des témoignages se multiplient sur des agressions sexuelles dont il se serait rendu coupable en Afrique. Le prêtre Damien Carlile, présent au Gabon de 1991 à 2000, est aussi accusé d'abus selon d'anciens élèves des écoles de la FSSPX.

En 2019, l'Association d'aide aux victimes des dérives des mouvements religieux en Europe et à leurs familles (Avref) publiait un « livre noir de la FSSPX » soulignant l'impunité des crimes dans ce groupe intégriste. En effet, des supérieurs de la Fraternité auraient eu connaissance de

comportements déviants et, en réaction, ils auraient simplement déplacé les supposés agresseurs dans d'autres fondations, en Afrique ou en France.

En juillet 2022, des victimes ont décidé de se réunir en un collectif. Bien qu'une réponse pénale semble inenvisageable compte tenu de la prescription, un courrier a été rédigé à destination de Patrick Groche, présent lors d'une messe à Lourdes, pour lui demander de publier un communiqué reconnaissant les agressions. Une lettre restée sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

Le porte-parole du collectif, Benjamin Effa, rappelle qu'une plainte avait été déposée en France en 2019 par un ancien servant de messe de l'abbé Groche, avant d'être classée sans suite. La victime avait témoigné

le 29 septembre 2022 dans un entretien à *Jeune Afrique*. Depuis cette date, l'accusé aurait disparu du site internet de la FSSPX.

Le collectif espère aujourd'hui que ce prêtre n'est plus au contact d'enfants. Un appel à témoins a été lancé pour rassembler les informations sur les cas de pédophilie mais aussi de violences physiques dans les écoles du mouvement catholique traditionaliste. Un formulaire de contact est accessible sur le site internet du collectif pour faire remonter toute dérive sectaire.

De son côté, l'Eglise lefebvrisme a reconnu des faits commis par un prêtre tout en précisant qu'il s'agissait d'un cas isolé et que ce dernier avait été mis à l'écart. ■

(Sources : [jeuneafrique.com](http://jeuneafrique.com), le 29.09.2022 & [La Croix](http://LaCroix.com), 03.10.2022 & [Franceinfo.fr](http://Franceinfo.fr), 13.10.2022)

## Le gourou du kung-fu devant la justice ■ France

■ Au tribunal correctionnel de Paris, Élysée Ade était jugé pour « abus de faiblesse par sujétion psychologique » et pour une agression sexuelle aggravée. Le 10 octobre 2022, le parquet a requis 4 ans d'emprisonnement, dont un ferme, contre Élysée Ade, soupçonné d'avoir mis sous emprise 22 personnes, majoritairement des femmes, entre 2009 et 2015.

Ce franco-béninois de 53 ans a constitué un groupe autour de théories du complot, préceptes New Age, taoïsme et découverte des énergies sexuelles. Il avait commencé dans les années 2000 par dispenser gratuitement au parc de la Villette des séances de kung-fu « pratiquées jusqu'à l'épuisement ». Dans un second temps, des sessions privées et obligatoires de thérapie (50 euros la séance) ont été instaurées, sans qu'Élysée Ade ait le moindre diplôme en la matière. Puis, des ateliers de groupe ont été mis en place pour faire découvrir aux femmes leur « énergie sexuelle ». C'est dans ce cadre qu'a eu lieu l'agression sexuelle dont l'homme est accusé. Progressivement, son emprise se serait installée au point de contrôler la vie privée de ses adeptes : leurs lieux de vie, leurs couples ou leur poids.

Se présentant comme un autodidacte en informatique, en journalisme et en trading, Élysée Ade crée une entreprise avec les membres de son groupe, invités à investir une somme équivalente à 10 000 euros, soit la majorité du capital dont il possédait 80% des parts. Ce commerce qui a vocation, entre

autres, à concevoir et fabriquer des vêtements n'a rien produit en 10 ans. L'une des femmes du mouvement a affirmé à la barre que les premiers produits seraient commercialisés à l'international l'année prochaine, se félicitant en particulier de la création d'une pièce exclusive: la chaussure à talons en cuir arc-en-ciel (encore maintenue par du scotch...), précieusement apportée dans une valise pour l'exhiber devant les juges...

Au fur et à mesure des années, Élysée Ade a étendu son domaine de compétences avec également des cours de taoïsme, des thérapies et « cours d'éveil », diffusant les théories du complot sur les chemtrails (l'idée que les traînées d'avions sont en fait des épandages chimiques illégaux). Ses formations sexuelles s'inscrivaient dans une démarche de professionnalisation des femmes puisque l'objectif était de les faire devenir des FOX (Female Orgasm Expert), expertes capables d'« atteindre la 8e porte orgasmique », et d'être habilitées ensuite à donner dans le monde entier des conférences sur le sujet afin d'accompagner les femmes qui le souhaitent. Les thérapies

sexuelles, souvent collectives, avaient lieu à son domicile où se trouve également sa femme.

En 2010, un ancien adepte est exclu pour avoir remis en cause la théorie sur les chemtrails et décide alors de faire un signalement sur le gourou. Les ennuis judiciaires débutent pour Élysée Ade. Plusieurs membres s'émancipent du groupe, subissant beaucoup de violence verbale en retour.

A son procès, le maître spirituel, que ses fidèles sont venus soutenir, se défend avec un aplomb déconcertant.

La procureure, relève un « état de dépendance » des adeptes avant de souligner le discours « identique » des témoins : « aucun n'est spontané, aucun n'est authentique ». Elle parle ainsi d'une « pensée unique » et demande que pour ces « faits graves, qui ont duré longtemps et où les victimes sont nombreuses », la partie ferme de la condamnation soit assortie d'un mandat de dépôt. Verdict attendu en décembre. ■

(Sources : Sud Ouest, 11.10.2022 & Elle, 03.10.2022 & Le Parisien, 05.10.2022)



## La Famille (Charles Manson)

### Une ex-disciple de Charles Manson reste en détention ■ Etats-Unis

■ Le gouverneur de Californie s'est opposé à la libération de l'américaine Patricia Krenwinkel, ex-disciple et complice du criminel et gourou Charles Manson.

Pour la quinzième fois, Patricia Krenwinkel s'est vue opposer un refus de libération conditionnelle, le gouverneur de Californie ayant jugé qu'elle avait « entièrement adhéré aux idéologies racistes et apocalyptiques de M. Manson ». Ce dernier fut l'auteur de la tuerie d'août 1969 qui avait fait

sept morts, dont l'épouse du réalisateur Roman Polanski, Sharon Tate, dans des conditions particulièrement atroces.

Condamné à la réclusion à perpétuité, Charles Manson est décédé en prison en 2017. Il se prenait pour la réincarnation

du Christ et avait créé une communauté, la Manson Family, dans laquelle il ordonnait à ses disciples de tuer au hasard les habitants des quartiers blancs de Los Angeles afin de déclencher une guerre raciale. ■

(Source : Ouest-France, 15.10.2022)

## Lev Tahor

### Des membres de Lev Tahor s'échappent après leur arrestation ■ Mexique

■ A la fin du mois de septembre, un raid de la police a eu lieu dans la ville de Tapachula, dans le sud-est du Mexique, dans l'habitation où s'étaient installés une trentaine de membres du groupe Lev Tahor. Lors de cette opération, un garçon de trois ans a été rendu à son père qui avait fui la secte il y a plusieurs années. Tous deux ont pu rejoindre Israël quelques heures après.

Le raid, qui a pu se dérouler grâce à la coopération entre la police mexicaine, la police guatémaltèque et une équipe privée d'agents Israéliens, a débouché sur l'arrestation d'un certain nombre de membres soupçonnés d'actes de maltraitance et de crimes sexuels. Ils encourent jusqu'à vingt ans de prison s'ils sont reconnus coupables par un tribunal local. Les autres membres ont été placés en détention dans une auberge appartenant à une institution dédiée à la protection de l'enfance (le DIF,

le Développement intégral de la famille). Ils sont parvenus à s'en échapper quelques jours après.

Des images de télésurveillance montrent les fugitifs, hommes, femmes et mineurs, habillés en tuniques blanches et grises, se battant avec deux gardiens et forçant le passage jusqu'à un portail qu'un des membres garde ouvert pour laisser passer le groupe. Tombé par terre, un des gardes est piétiné. La vidéo montre un des enfants se retourner et lui donner un coup de pied.

Personne ne sait précisément où ces personnes se sont enfuies.

Des médias locaux ont révélé par la suite que les membres détenus avaient dès leur arrivée dans l'auberge protesté contre leur détention en agressant le personnel.

On estime qu'il reste encore 70 à 80 membres de Lev Tahor qui vivent actuellement au Guatemala. ■

(Sources : lefigaro.fr, 27.09.2022 & 30.09.2022, bbc.com & tvnouvelles.ca, 30.09.2022)



## Loup Blanc

### Le chaman « Loup Blanc » maintenu en détention ■ France

■ La Cour d'appel de Nîmes prolonge la détention provisoire du chaman cévenol, Cyrille Adam, qui fait l'objet de plusieurs plaintes d'anciennes adeptes pour agressions sexuelles, viols et abus de faiblesse.

Le chaman dit « Loup Blanc », 70 ans, prône la libération des énergies « par l'harmonie sexuelle » et par des pratiques tantriques assimilant l'exploration sexuelle et l'exploration spirituelle. Il continue à bénéficier du soutien de nombreux adeptes inconditionnels. Il a été incarcéré en décembre 2021 suite à des plaintes de fidèles l'accusant de les avoir agressées sexuellement et mises sous emprise. Son

avocate plaide le supposé consentement des victimes.

L'avocat des parties civiles, en revanche, considère que la communauté de Cyrille Adam, par la nature de son activité, à travers stages et « initiations », relève d'une organisation sectaire. Il démontre que les victimes se trouvaient au moment des faits dans des situations de faiblesse où elles ne pouvaient pas dire non. « Elles n'ont jamais consenti à un

rapport sexuel avec Cyrille Adam tel que lui le concevait », dit-il, estimant que le chaman abusait de son autorité et de son pouvoir en imposant ces relations.

Les proches de Cyrille Adam parlent d'une « chasse aux sorcières » et son avocate envisage de se pourvoir en cassation. ■

(Source : Midi Libre, 06.10.2022)

## Moon

### Le parti japonais au pouvoir dans la tourmente après les révélations sur ses liens avec la secte Moon ■ Japon

■ Après l'assassinat du premier ministre japonais Shinzo Abe en raison de son appartenance à l'Eglise de l'Unification (aussi appelée Moon), tout son groupe politique, le parti libéral démocrate (PLD), est maintenant en crise, accusé d'avoir parmi ses membres de nombreux autres élus liés au mouvement controversé.

A la suite de ce meurtre, 179 députés et sénateurs du PLD sur 379 ont dû avouer avoir eu des liens plus ou moins directs avec la secte ou ses organismes affiliés. Une proximité qui résulte d'une stratégie électoraliste puisque l'Eglise de l'Unification partage aussi des valeurs conservatrices, une désapprobation du mariage homosexuel ou une lutte contre le communisme. En cela, Moon constitue une réserve de soutiens fidèles au PLD, susceptible de

faire pencher la balance lors d'élections serrées. Appartenant également à ce parti politique, le nouveau Premier ministre, Fumio Kishida, est rapidement devenu impopulaire pour n'avoir ni adopté une position ferme sur le sujet ni condamné les pratiques financières douteuses (« ventes spirituelles » de biens sacrés) du mouvement religieux. A cela, il faut ajouter que son ministre de la Revitalisation économique, Yamagiwa Daishiro, a été

interpellé à plusieurs reprises au Parlement sur ses liens avec la secte. En effet, il figurait sur des photos avec Hak Ja-Han, la veuve du fondateur de l'Eglise en 2018 et 2019. Il a répondu en évoquant un souvenir « confus » avant d'annoncer finalement sa démission. Tirailé entre le mécontentement croissant de la population et l'implication de ses alliés politiques dans cette affaire, le Premier ministre a décidé d'exercer le

>>>

« droit de question » qui figure dans la loi sur les organismes religieux, un processus qui peut éventuellement mener à la dissolution de l'Eglise concernée. Cette procédure avait été mise en place après l'attentat mortel au gaz sarin perpétré en 1995 dans le métro de Tokyo par la secte Aum Vérité suprême. Cette investigation pourrait

durer plusieurs années avant d'aboutir et risquerait de faire perdre à au mouvement son statut d'organisation religieuse et l'exemption de taxes dont il a bénéficié jusqu'à maintenant. La décision de Fumio Kishida constitue à ce titre autant une avancée symbolique qu'une manière d'éviter toute transparence sur les rapports

de son parti avec l'Eglise de l'Unification. Quant au meurtrier actuellement en détention provisoire et sous expertise psychiatrique, il est salué par de nombreux japonais pour avoir ouvert ce dossier épineux. ■

(Sources : Franceinfo, 27.09.2022 & Le Monde, 17.10.2022 & Libération, 22.10.2022 & Les Echos, 25.10.2022 & Le Figaro, 25.10.2022 &)

OKC

## La Cour de cassation rejette le pourvoi de Robert Spatz ■ Belgique

■ Le chef spirituel de la communauté Ogyen Kunzang Choling (OKC) avait été condamné à Liège en décembre 2020 à cinq ans de prison avec sursis et une amende de 5 500 euros pour des faits d'abus physiques et sexuels sur mineurs, prise d'otages, emprise et fraude financière.

Suite à cette décision, le septuagénaire qui réside aujourd'hui en Espagne avait

introduit un pourvoi en cassation qui a finalement été rejeté. La fin d'une longue affaire judiciaire. ■

(Source : Médias de Bruxelles, 06.10.2022)

One Nation

## La cheffe de file du mouvement souverainiste One Nation interpellée et incarcérée ■ France

■ Déjà condamnée à des peines de prison pour plusieurs infractions, la surnommée Alice Pazalmar ne s'était jamais présentée au tribunal jusqu'à présent puisqu'elle ne reconnaît pas les institutions de l'Etat. Elle a finalement été incarcérée en Haute-Garonne en septembre 2022.

Figure clé du groupuscule conspirationniste et antisystème One nation, Alice Pazalmar a été interpellée par les gendarmes le 19 septembre à Viviers-lès-Montagnes avant d'être retenue à la maison d'arrêt de Seysses. Les raisons de son arrestation ? Infractions routières sans permis de conduire ou encore

détention de fausses plaques d'immatriculation. La veille encore, elle animait un « atelier de souveraineté ». Le mouvement qu'elle a fondé s'inscrit dans la continuité de celui des « citoyens souverains » dont la doctrine, née dans les années 1970 aux Etats-Unis, vise à faire sécession avec l'Etat. Au nom d'une idéologie

d'extrême droite teintée de libertarianisme, ses membres défient les autorités, les forces de l'ordre, les institutions juridiques et financières. Ils avaient d'ailleurs participé à l'enlèvement de la fillette Mia Montemmaggi en 2021. Quant à la fondatrice du groupe, elle a préféré déscolariser ses enfants pour mieux les

>>>

>>>

élever dans un van « sans plaque d'immatriculation ».

La jeune femme avait voulu donner forme à son mouvement en acquérant un domaine dans le Lot avec son conjoint fin 2021. Le projet, soutenu par des centaines de donateurs, ambitionnait

de créer une « oasis » où un « nouveau monde » verrait le jour. Cependant, l'achat du terrain avait suscité un tollé dans le village. Habitants et élus locaux s'étaient opposés à cette arrivée.

Si le plan initial ne s'est pas concrétisé, One Nation poursuit

tout de même son activité sur les réseaux sociaux et, lors de l'audience suivant son arrestation, Alice Pazalmar a assumé « de ne pas s'être rendue aux jugements » auparavant car elle ne reconnaît pas l'Etat français. ■

(Source : Le Figaro, le 28.09.2022)

## Scientologie

### Forcée par la Scientologie à avoir une relation avec Tom Cruise ? ■ Etats Unis

■ La star anglo-iranienne Nazanin Boniadi s'est exprimée sur son expérience au sein de l'Eglise. Tout un processus de métamorphose lui avait été imposé avant qu'elle ne se mette en couple avec le célèbre acteur de *Top Gun*.

Nazanin Boniadi raconte son audition par un haut responsable de la Scientologie au Celebrity (le centre de l'Eglise à Hollywood) lorsqu'elle avait 20 ans. Elle a été invitée à retirer ses bagues dentaires, à cacher ses reflets roux et surtout à rompre avec son fiancé de l'époque. Enfin, elle a dû signer un accord de

confidentialité sur sa relation avec Tom Cruise. Leur couple n'a tenu que trois mois, période pendant laquelle l'Eglise les surveillait attentivement. L'actrice aurait fini par en parler à une amie rompant ainsi l'accord signé. Plus tard, elle révèle avoir été forcée à récuser les toilettes à la brosse à dents et nettoyer les carreaux de la salle

de bain à l'acide avant de vendre La Dianétique dans les rues. Tout cela en guise de vengeance pour n'avoir pas respecté le pacte.

L'organisation ne reconnaît aucun des faits. ■

(Source : PeopleNewsletter, 11.10.2022)

### Après 23 ans d'enquête, le procès de l'Institut Aubert encore renvoyé ■ France

■ L'affaire de l'ancienne école privée de Vincennes -accusée d'avoir appliqué des préceptes de l'Eglise de Scientologie à l'insu de parents d'élèves- une nouvelle fois. Le procès qui devait débiter le 6 octobre à Créteil a été renvoyé en février.

La Cour d'appel de Versailles a confirmé l'annulation et la Cour de cassation doit trancher le 9 novembre. L'Etat français avait pourtant reconnu en mars

dernier un « délai déraisonnable » d'examen au point de devoir verser près de 40 000 euros aux quatre requérants qui avaient saisi la Cour européenne des

droits de l'Homme (CEDH). ■

(Sources : Sud Ouest, 06.10.2022 & Paris Match, 20.10.2022)

## Une femme politique adepte du groupe Science of Identity Foundation ■ Etats Unis

■ **Tulsi Gabbard est une femme politique américaine. En 2021 elle marquait l'histoire en devenant la première femme née aux Samoa américaines et hindoue pratiquante à être élue au Congrès des Etats-Unis. Elle a annoncé au début du mois d'octobre quitter le parti démocrate, l'accusant d'être « hostile aux personnes croyantes et spirituelles ».**

Elle est adepte depuis son plus jeune âge du groupe Science of Identity Foundation. Sa relative versatilité en termes de convictions politiques (Tulsi Gabbard a exprimé son soutien à Trump après avoir claqué la porte du parti démocrate) a mené plusieurs médias à s'interroger quant à l'influence qu'ont pu exercer les enseignements suivis au sein du groupe sur ses opinions politiques.

Dans les années 70, un jeune professeur de yoga et surfeur du nom de Chris Butler avait fondé son propre mouvement mais cherchait à gonfler le rang de ses adeptes. Il rencontra alors le fondateur de Hare Krishna, Bhaktivedanta, qui avait fondé son propre mouvement quelques années auparavant, mouvement devenu rapidement extrêmement populaire. Cette rencontre déboucha sur un accord : Hare Krishna pourra absorber les fidèles que Butler avait réussi à réunir, et en échange Butler deviendrait un initié de Hare Krishna. Butler a ensuite été baptisé du nom de Siddhaswarupanada.

Cependant Butler déviait totalement des principes hindous. Il épousa une femme et enseignait à ceux qui lui étaient restés fidèles à ne pas se raser les cheveux à ne pas porter de robes. Bhaktivedanta le réprimandait pour ses enseignements non-orthodoxes. C'est lors du décès de ce dernier que Butler créa son groupe dissident : Science of Identity Foundation. Il continua à réduire l'importance du contenu des textes traditionnels et des pratiques hindous et en parallèle se mit à exposer ses propres croyances, à savoir une virulente rhétorique homophobe et islamophobe, et une défense de l'instruction à la maison.

Aujourd'hui, Science of Identity Foundation réunit une communauté très unie d'environ mille adeptes basés à Hawaii, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans le sud-est de l'Asie. Parmi ses adeptes, les parents de l'ancienne élue Tulsi Gabbard. La revue The New Yorker a rapporté que Tulsi Gabbard avait grandi avec ses frères et sœurs au sein du groupe, ne fréquentant que ses adeptes,

suivant les préceptes hindous, et chantant et psalmodiant sur la plage des textes hindous sacrés.

Tout au long de sa carrière politique, Gabbard a été une importante ambassadrice de l'hindouisme aux Etats-Unis, nouant des liens avec Narendra Modi et d'autres leaders indiens. Cela lui a attiré des critiques, notamment du fait que le parti de Modi est complice de violences envers les musulmans. Gabbard a elle-même à plusieurs reprises tenu des propos controversés sur le sujet, faisant le lien entre actes terroristes et islam. Elle a également par le passé travaillé avec une organisation notoirement homophobe et qui faisait la promotion de thérapies de conversion.

Elle n'a parlé de son expérience au sein de Science of Identity Foundation qu'en termes élogieux. Or, d'anciens membres ont fait état de situations d'emprise. Un d'entre eux a écrit sur la plateforme medium.com<sup>1</sup> : « j'ai été élevé dans l'idée que Chris Butler était la voix de Dieu sur terre, et si vous le remettiez en

>>>

>>>

cause ou l'offensiez de quelque manière que ce soit, vous étiez coupable d'offense envers Dieu. Remettre en cause le leader

c'était un suicide spirituel, ce qui était considéré comme pire que la mort. » ■

(Source : [insider.com](https://insider.com), 18.10.2022)

1. Medium est une plateforme web de blog créé en août 2012. N'importe quel auteur peut y publier un texte plus ou moins long, offrant ainsi une visibilité maximale à ces textes.

## Shincheonji

### Shincheonji recrute à la sortie d'églises ■ Nouvelle-Zélande

■ Le pasteur d'une église baptiste basée à Auckland rapporte que plusieurs fidèles de son église ainsi que des fidèles fréquentant d'autres églises de la ville ont été approchés à la sortie du culte par des adeptes de Shincheonji.

Shincheonji est un groupe connu pour infiltrer les églises et les groupes universitaires et recruter grâce à des tactiques trompeuses. Le groupe est actif en Nouvelle-Zélande depuis de nombreuses années.

Hangyul Cho, pasteur associé de l'église baptiste Northcross Church (Auckland), a déclaré : « j'ai discuté avec d'autres pasteurs et avec des membres de notre propre congrégation et ai découvert que de nombreuses personnes avaient récemment été approchées pour venir participer à des cours d'études bibliques – quatre personnes rien que cette semaine. »

Les adeptes de Shincheonji cherchent surtout à recruter des

jeunes adultes, quelle que soit leur origine.

Shincheonji avait été dans l'actualité en 2020, l'église étant à l'origine d'une vague de contamination en Corée du Sud. Des millions de citoyens avaient demandé son démantèlement. Afin de démontrer sa volonté de coopérer avec les autorités sanitaires, le mouvement avait fourni une liste des coordonnées de ses 200 000 membres.

Depuis il est devenu plus courant que Shincheonji fasse sa promotion auprès du grand public via Internet, en apparaissant dans les journaux ou sur des panneaux publicitaires. Le mouvement fait cependant toujours attention à dissimuler sa réelle identité au

moment du recrutement : « les personnes nous ont dit que leur approche consiste à sympathiser avec des personnes et à les inviter à des séances d'études bibliques sans leur préciser qui ils sont » déclare encore le pasteur Hangyul Cho.

Celui-ci a choisi de s'occuper de près du problème : « J'ai décidé qu'il était nécessaire d'aborder le sujet durant le culte pour enseigner aux personnes ce qu'est une secte et comment Shincheonji opère. » Il met notamment en garde les membres de son église sur le risque de donner leurs coordonnées à des personnes qu'ils ne connaissent pas. ■

(Source : [stuff.co.nz](https://stuff.co.nz), 21.10.2022)

## Témoins de Jéhovah

### Le CHU de Bordeaux condamné pour une transfusion sanguine non consentie à une Témoin de Jéhovah ■ France

■ La patiente a reçu trois transfusions dans le cadre d'une ablation de la vésicule biliaire qui menaçait sa vie, la troisième étant cependant jugée fautive de la part de l'hôpital.

>>>

>>>

Si les deux premières transfusions n'ont pas posé de problème à la justice puisque la patiente subissait une hémorragie interne, la dernière s'inscrit toutefois dans une autre logique car la malade avait repris connaissance et refusait ce traitement pour des

raisons religieuses.

L'arrêt de la cour administrative d'appel indique que l'hôpital devra verser 4 000 euros à la croyante pour avoir eu recours à une transfusion sanguine contre son consentement lors d'une opération en 2016. Le tribunal a

jugé que le CHU devait la somme de 3 000 euros pour réparation du « préjudice moral et des troubles dans ses conditions d'existence » ainsi que 1 000 euros pour « défaut d'information ». ■

(Source : *Nouvel Obs*, 20.10.2022)

## Témoins de Jéhovah : à quand une loi pour protéger les enfants ? ■ Grande-Bretagne

■ Plusieurs scandales ont déjà secoué les congrégations de l'Eglise. Pourtant, les signalements obligatoires et les enquêtes indépendantes ne sont pas imposés lorsque l'organisation est avertie de cas inquiétants.

Parmi un groupe d'anciens Témoins de Jéhovah victimes d'abus, Rhiannon, une quarantenaire, explique comment un signalement aurait pu « modifier le cours de sa vie ». Victime de pédophilie à 11 ans, elle raconte, avec d'autres, que le groupe religieux enquête seulement en interne lorsqu'un cas est rapporté. Agressée sexuellement pendant 6 ans par un certain Peter Stewart rencontré dans sa congrégation religieuse, Rhiannon découvre par la suite ne pas avoir été la seule enfant touchée. Or trois chefs de l'Eglise, décédés aujourd'hui, avaient enquêté sur ces allégations à l'époque. Stewart admettait même certains abus, comme en attestent des documents judiciaires retrouvés par *The Telegraph*. Il aurait alors été

rétrogradé au poste de « serviteur ministériel » sans qu'aucun dirigeant ne le signale jamais à la police. La possibilité qu'il s'en prenne à d'autres enfants persistait pourtant. D'après d'autres papiers retrouvés, les Témoins de Jéhovah disposaient d'une liste de cinq enfants « à risque » avec Stewart. Ce-dernier avait même écrit une lettre d'excuse à une victime, en se qualifiant de « pervers ». L'un des dirigeants de la congrégation, Alan Orton, mort depuis, l'avait déchirée.

Pour l'ensemble des victimes et anciens adeptes, l'impératif de recourir à des experts impartiaux semble une évidence maintenant. Au Royaume-Uni, l'IICSA (Independent Inquiry into Child Sexual Abuse) a été lancée en 2014 par Theresa May pour

examiner les abus présumés dans les organisations religieuses comme dans les foyers pour enfants. Seule lacune de ce projet : aucune obligation légale ne contraint à mener ces enquêtes, y compris dans les écoles. Des « orientations statutaires » peuvent simplement guider. Les réfractaires au signalement obligatoire pensent qu'une telle mesure générerait bien trop de cas et qu'il deviendrait difficile par conséquent d'identifier les victimes. De leur côté, les Témoins de Jéhovah affirment avoir une nouvelle politique de protection de l'enfant qui oblige les dirigeants de l'Eglise à signaler tout abus à la police dès lors qu'un mineur semble en danger. ■

(Source : *The Telegraph*, 19.10.2022)

## Un Témoin de Jéhovah accusé de viol sur 6 écolières ■ Madagascar

■ L'homme est incriminé pour des viols sur fillettes âgées de 7 à 13 ans, scolarisées dans une école confessionnelle. Il ne nie pas les faits.

Après que les parents ont détecté des symptômes inquiétants sur leurs enfants, ces derniers ont avoué les abus subis. Des examens

médicaux ont confirmé leurs dires. Le religieux a avoué avoir donné de l'argent aux fillettes pour les faire taire. Signalé à la vindicte

populaire, l'homme a dû être mis en sécurité par la gendarmerie. ■

(Source : Linfo.re, le 15.10.2022)

## Suppression des subventions de l'Etat aux Témoins de Jéhovah ■ Norvège

■ L'Etat norvégien avait annoncé ne plus reconduire les subventions accordées aux Témoins de Jéhovah à partir de 2021. L'organisation religieuse a fait appel de cette décision en mars. En vain.

Historiquement, l'Etat octroyait une somme équivalente à 1,5 millions d'euros chaque année à l'organisation religieuse. Depuis peu, il est revenu sur cette position en raison des pratiques d'exclusion affectant les jeunes majeurs décidant de quitter le mouvement. En effet, lorsqu'une personne de 18 ans choisit de

rompre avec l'Eglise, ses proches reçoivent pour consigne de rompre tout contact avec elle. Le ministère de l'Enfance et de la Famille norvégien avait fini par considérer que cette règle violait la loi sur les sociétés religieuses. Les autorités redoutaient aussi l'isolement social des enfants au sein de cette communauté. En

appel, les Témoins de Jéhovah ont répondu que d'autres tribunaux dans le monde statuent régulièrement sur la question et que la pratique d'exclusion était une procédure légale. L'Etat a toutefois rendu sa décision définitive. ■

(Source : CNE.news, 14.10.2022)



## Chamanisme

### Rituel d'ayahuasca : inculpation d'un chaman ■ Espagne

■ Sept personnes ont été arrêtées dans les Asturies, à Tuilla, lors d'un rituel avec de l'ayahuasca, une substance psychédélique illégale. Seul le chaman d'origine suédoise a finalement été inculpé.

Le village était en pleine agitation depuis que des camions de policiers ont débarqué pour encercler la maison où avait lieu une retraite de méditation. Tous les participants étaient volontaires et considèrent que l'ayahuasca n'est pas une drogue mais une plante ancestrale à laquelle ils attribuent des pouvoirs magiques. Ils disent n'avoir pris que des microdoses dans le cadre d'une

journée de sensibilisation sur le peuple Arauco. Le propriétaire de la maison, maire lors du précédent mandat, a lui aussi été libéré.

Les Asturies constituent un terreau particulièrement fertile pour ce type d'initiative car dans cette région il existe un vide juridique autour de la consommation de cette plante brésilienne en micro-

doses. Le prix de ces expériences va de 200 à 1 000 euros la journée. Aussi, dans ces zones rurales, beaucoup de retraites spirituelles s'organisent.

L'enquête, dirigée par l'Unité centrale des stupéfiants de Madrid, reste néanmoins ouverte. ■

(Source : Ries, 03.10.2022)

## Développement personnel

### Réflexions philosophiques sur le développement personnel ■ France

■ Dans un court entretien, la philosophe Julia de Funès fournit son explication du succès actuel du développement personnel malgré sa dimension illusoire.

La philosophe explique que le succès du développement personnel se place dans la suite logique de l'histoire des idées. Durant l'Antiquité, réussir sa vie signifiait trouver sa place dans le cosmos. Avec l'avènement des religions monothéistes, réussite rimait avec obéissance aux commandements divins. Sous la no-

blesse, tout était déterminé par le statut de naissance, prolétaire ou bourgeois. Enfin, de nos jours, l'individu est poussé à la réussite mais il se retrouve seul face à cette injonction et le développement personnel est arrivé comme un outil pour atteindre cette réussite.

Elle rappelle que les promesses du développement personnel sont illusoire : il est impossible de s'améliorer ou d'atteindre le bonheur en quelques jours ou en suivant quelques leçons comme certaines méthodes de développement personnel l'avancent.

Julia de Funès estime que pour

>>>

>>>

parvenir à être plus heureux, il vaut mieux cibler des activités qui « nécessitent de l'effort et de la patience ». Elle prend l'exemple du sport, domaine dans lequel personne ne s'attend à atteindre un très bon niveau en un temps très court. Il s'agira plutôt de pa-

tience, d'humilité, d'acceptation de l'échec, « ce qui va totalement à l'encontre du positivisme rabâché dans les ouvrages de développement personnel et du discours de certains coachs. »

Elle mise aussi sur les rencontres,

le fait de « sortir de soi » au lieu de la « procrastination narcissique » qui n'a comme résultat qu'un excessif recentrage sur soi. ■

(Source : [elle.fr](http://elle.fr), 27.09.2022)

Mouvance  
catholique

## Des influenceurs catholiques en ligne attirent de nombreux jeunes ■ Internationale

■ Quelques stars chrétiennes émergent sur les réseaux sociaux YouTube et Tiktok. Elles touchent des jeunes en quête de spiritualité et de morale, sans éducation ou culture religieuse.

Le frère Paul Adrien d'Hardemare compte 100 000 abonnés sur YouTube et le père Matthieu Jasseron se réjouit de son million de followers sur Tiktok. En dépit de ces succès, les influenceurs regrettent cependant les questions très normatives de leurs internautes : « à quelle heure est-ce que je dois m'arrêter de jeûner ? » à l'occasion du Carême ou « ai-je le droit d'écouter de la musique ? ». Sans éducation religieuse, ces nouveaux jeunes catholiques cherchent avant tout

des repères moraux et un code de bonne conduite. Normes et péchés constituent les deux obsessions du moment. Spécialiste des religions en ligne, la sociologue Isabelle Jonveaux analyse ce phénomène comme l'exculturation » ou « la perte des connaissances religieuses qui fondent notre culture ».

Pour parler conquête des espaces numériques et évangélisation en ligne, la « Nuit des influenceurs catholiques » s'est tenue fin septembre lors de la Conférence des

évêques de France. Pierre-Yves Peurois, chargé du nouveau pôle « Médias et influenceurs », s'est enthousiasmé de la quarantaine de stars catholiques 2.0 autour de lui : « Vous êtes pour nous des relais essentiels et on serait très heureux de pouvoir travailler avec vous » a-t-il déclaré avant d'annoncer que leur audience sera « très bientôt » plus importante que celle des médias traditionnels. ■

(Sources : [La Croix](http://La Croix), 26.09.2022 & [lavie.fr](http://lavie.fr), 05.10.2022)

## Indemnisation pour les victimes de « L'Armée de Jésus » ■ Grande-Bretagne

■ D'anciens membres du mouvement religieux développé dans les années 1970 ont signalé à la BBC en 2019 les multiples abus d'enfants dans ce groupe chrétien. Depuis, un programme a été mis en place pour indemniser les victimes.

Entre 1970 et 1990, le mouvement rassemblait plus de 2000 adeptes autour du gourou Noel Stanton. Il y a trois ans, d'anciens membres

ont parlé des abus physiques, sexuels et émotionnels subis dans le groupe et à « une échelle prolifique ». Ces révélations ont

entraîné la dissolution de la communauté. Depuis, le Jesus Fellowship Community Trust (JFCT) s'est maintenu pour liquider

>>>

>>>

les affaires administratives et apporter un soutien aux survivants et anciens membres de l'Eglise. Supervisé par un nouveau PDG, ce un programme d'indemnisation vise à offrir une

réparation humaine et rapide aux victimes sans passer par les tribunaux. Objectifs : reconnaître des dommages et intérêts et accompagner les anciens du groupe dans un processus

d'aide à la réinsertion sociale (demandes d'emploi, de retraite, d'assurance...). Les concernés peuvent déposer leur dossier jusqu'à fin 2023..■

(Source : BBC, 28.09.2022)



## Importante décision de la plateforme Doctolib ■ France

■ À l'issue de six semaines de consultation lors desquelles sont intervenus les Conseils Nationaux des Ordres de santé, des syndicats de professionnels de santé, des représentants des praticiens exerçant des professions de bien-être, des associations de patients, des collectifs d'experts, la Miviludes, ainsi que les autorités sanitaires, Doctolib va exclure de ses services 5 700 praticiens qui n'ont pas de certification officielle.

Dorénavant, « seules les professions donnant droit à un numéro ADELI ou RPPS, donc qui sont référencées par les autorités sanitaires (agences régionales de santé, ministères), pourront utiliser les services de Doctolib » a déclaré Stanislas Niox-Château, cofondateur et PDG de l'entreprise Doctolib.

Un médecin adepte d'homéopathie ou de la naturopathie pourra toujours être inscrit sur Doctolib. Mais ce ne sera pas possible pour un naturopathe non-médecin, car il n'existe pas de référentiel permettant de mesurer le degré de compétence de ces praticiens.

Exit également les sophrologues, les hypnothérapeutes, ou encore les magnétiseurs.

Un choix applaudi par une grande partie de la communauté médicale et par les pourfendeurs des pseudo-médecines. « Bravo à Doctolib pour cette décision claire et nette », s'est réjoui Thomas Clavier, praticien hospitalier au CHU de Rouen. Le ministre de la Santé, François Braun, s'est également réjoui de cette décision qui va « dans le sens d'une plus grande clarté et lisibilité de l'information en santé des Français ».

Les 5 700 praticiens exclus représentent 3% des quelques 250 000

praticiens référencés sur la plateforme. En les excluant, Doctolib renonce à des millions d'euros de revenus. « L'impact n'est donc pas négligeable », déclare le PDG de l'entreprise, tout en reconnaissant que Doctolib est « devenu un tiers de confiance dans le secteur de la santé » et que « c'est cette confiance qui fera la différence sur le long terme ».

La mesure sera effective d'ici six mois, le temps de permettre à ces praticiens de « réorganiser leur gestion de rendez-vous ». ■

(Sources : leparisien.fr & nouvelobs.com & lest-eclair.fr, 26.10.2022 & lemonde.fr, 27.10.2022)

## Pierres guérisseuses : fausses vertus, vrais dangers ■ France/Belgique

■ Pour les adeptes de la lithothérapie, chaque pierre est dotée de pouvoirs et de bienfaits. Mais si l'on s'en tient à la science, il n'en est rien. C'est parfois même le contraire. Steve Bonneville, professeur de géologie à l'Université Libre de Bruxelles, explique pourquoi les pierres prétendument guérisseuses peuvent être véritablement dangereuses.

>>>

>>>

La lithothérapie est une pratique pseudoscientifique qui confère aux gemmes le pouvoir de véhiculer une énergie et d'exercer une influence sur notre organisme.

Steve Bonneville revient sur cette idée de rayonnement, détournée par les adeptes de la lithothérapie : « à ce jour, cela n'a pas été prouvé par la science. Le seul rayonnement qui a été prouvé scientifiquement, c'était il y a à peu près 120 ans lorsque Marie Curie a mis à jour la radioactivité. Au-delà de cette unique preuve scientifique, les roches n'ont pas de rayonnement, n'émettent pas de vibrations. On n'a jamais mesuré une énergie, une résonance ou une longueur d'onde qui se dégage d'une pierre. A l'exception de la radioactivité, on ne mesure

rien d'autre parce qu'il n'y a rien d'autre à mesurer. »

Il alerte sur le danger de certaines techniques, comme celle qui consiste à laisser infuser une roche dans de l'eau avant d'ingérer cette eau : « cela peut présenter certains risques. Il y a des roches qui ne sont pas bonnes à être dissoutes dans l'eau et à boire. On peut donner l'exemple de la zincite qui est un oxyde de zinc (utilisé dans des crèmes de beauté). Cela a des effets toxicologiques délétères si on la macère pour l'ingérer. De plus, certaines roches ne sont pas à mettre en contact avec la peau. Des roches qui contiennent certains éléments comme l'arsenic par exemple. »

Malgré la connotation positive

des termes accolés aux pierres guérisseuses, comme « minérale » ou « naturelle », ces pierres et leur composition peuvent donc présenter des dangers pour la santé : « il faut bien comprendre qu'on n'a pas de traçabilité absolue et que les contrôles de qualité de ces minéraux sont inexistantes. [...] En fait, la formulation chimique de la pierre est indicative. [...] Il peut y avoir des impuretés. [...] Il y a donc ce risque de mettre sur sa peau des roches qui contiennent certains composants pouvant être toxiques ».

La seule vertu éprouvée jusqu'à présent : celle de générer de considérables bénéfices. ■

(Source : [rtbf.be](http://rtbf.be), 28.09.2022)

## « Quantique », terme fétiche des pseudo-thérapeutes ■ France

■ Ces offres thérapeutiques suscitent l'extrême vigilance, notamment de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : acupuncture quantique, sophrologie quantique, hypnose quantique, appareils quantiques censés repérer les cellules cancéreuses... Des pratiques non éprouvées par la science, qui associent du vocabulaire scientifique à des croyances New Age.

C'est un Français, Alain Aspect, qui a remporté le Prix Nobel de physique 2022 pour ses travaux sur l'intrication quantique. Ses recherches ont été qualifiées de « seconde révolution quantique », la première étant imputée à Max Planck, fondateur de la mécanique quantique au début du XX<sup>ème</sup> siècle, et qui a donné son nom à une constante, la constante de Planck. Les théo-

ries de la physique quantique formulées entre 1900 et 1930, qui cherchent à expliquer le comportement des atomes et des particules, ont profondément changé notre façon de voir le monde, et ont permis des avancées technologiques majeures.

Il n'y a cependant absolument rien de « quantique » dans la médecine quantique ou la thérapie quantique que pratiquent cer-

tains pseudo-thérapeutes. Ces formules ne sont que des appellations fallacieuses destinées à mieux séduire en capitalisant sur cette idée de révolution scientifique et en faisant appel à notre propension à fantasmer. La physique quantique est en effet « l'un des rares objets scientifiques qui permette de fantasmer, et un support de science-fiction assez génial », déclare Richard Monvoisin,

>>>

>>>

didacticien des sciences et auteur de *Quantox. Mésusages idéologiques de la mécanique quantique*.

C'est au sein même de la communauté scientifique que des fantasmes autour de la physique quantique commencent à se déployer. Erwin Schrödinger, consacre la seconde partie de sa vie à étudier la philosophie du vedanta, une doctrine hindouiste. En 1975, le physicien américain d'origine autrichienne Fritjof Capra publie *Le Tao de la physique* dans lequel il dessine des parallèles entre physique quantique et mysticisme oriental. L'ouvrage devient un best-seller, consulté aussi bien par les participants au mouvement hippie qui se mobilisent contre la guerre du Vietnam que par des étudiants en physique quantique, intrigués par le mouvement New Age.

En 1989 l'endocrinologue in-

do-américain Deepak Chopra publie le très populaire ouvrage *Le Corps quantique. Trouver la santé aux confins du corps et de l'esprit* et y formule l'expression « médecine quantique », qui renvoie à l'hypothèse selon laquelle le corps et l'esprit forment un tout duquel se dégage un champ vibratoire dont la qualité est à l'origine de la santé ou de la maladie. « Dans la guérison quantique de Chopra, c'est terrible à dire, mais rien ne fait sens », juge Richard Monvoisin, docteur en didactique des sciences et zététicien. En 2016 le physicien français Claude Aslangul déclarait à propos de cette théorie qu'« elle associe deux mots relatifs à deux disciplines utilisant des méthodologies inévitablement et radicalement différentes car poursuivant des objectifs n'ayant rien en commun ».

Quels sont les risques de cet

amalgame dont tirent profit certains pseudo-thérapeutes ? Le retard de diagnostic et la perte de chance, notamment. « A-t-on le droit de soigner avec une théorie spéculative ? La vie des gens est en jeu », s'inquiète Bruno Falissard, épistémologue spécialiste de l'évaluation des théories médicales non conventionnelles.

En 2019, un masseur-kinésithérapeute promouvant la « thérapie quantique intégrative » a été condamné par l'ordre national des masseurs-kinésithérapeutes, après appel, à trois mois d'interdiction d'exercice pour avoir fait la promotion d'une « nouvelle pratique insuffisamment éprouvée ». ■

(Source : [lemonde.fr](http://lemonde.fr), 10.10.2022)

1. L'intrication quantique réfère à l'existence d'un lien inextricable entre deux particules, quelle que soit la distance qui les sépare

## (No)FakeMed, pourquoi ce collectif ? ■ France

■ Le journal *l'Express* s'est entretenu avec Pierre de Bremond d'Ars, le président de (No)FakeMed, à propos de l'historique du collectif, des raisons de sa création et des attaques qu'il subit depuis sa création.

Il s'agissait au départ d'un groupe de plusieurs soignants qui échangeaient sur Twitter, cherchant à casser les idées reçues, à faire de l'éducation sur ce qu'était vraiment l'homéopathie et à exposer la nature pseudo-scientifique d'autres disciplines. Cela a débouché sur la rédaction d'une tribune « adressée principalement aux institutions et notamment au Conseil national

de l'Ordre des médecins », tribune à l'origine du déremboursement de l'homéopathie en 2021.

A la suite de la diffusion de cette tribune, certains des rédacteurs de la tribune ont reçu des plaintes ordinales adressées par divers syndicats d'homéopathes, ainsi que des menaces de plaintes supplémentaires tant qu'ils ne présentaient pas des excuses

publiques « à un obscur syndicat catégoriel ». C'est la raison pour laquelle la décision de s'organiser en collectif a été prise. La constitution de ce collectif leur a aussi permis de répondre aux très nombreuses demandes médiatiques et a été un moyen pour eux d'afficher la diversité de leur composition.

Les menaces, émanant

>>>

>>>

notamment de syndicats d'homéopathes, continuent encore en 2022. Le harcèlement se maintient aussi au niveau des réseaux sociaux.

Le collectif est déterminé à garder le cap malgré le flot ininterrompu d'attaques : « il est de plus en plus important, à l'heure où le lobbying des pseudo-médecines devient de plus en plus intensif et intrusif auprès de certains politiques et ministres, d'obtenir un écho médiatique et surtout institutionnel des combats qui se mènent contre les charlatans

et les tenants des médecines alternatives. La dérive sectaire n'est finalement jamais très loin », déclare Pierre de Bremond d'Ars.

Aujourd'hui, les autorités, les institutions, dont les Ordres de professionnels de santé, échangent avec ce collectif lorsqu'il s'agit de trancher des questions ou pour solliciter leur expertise, comme ce fut le cas à propos de la polémique Doctolib.

Le collectif continue aujourd'hui à alimenter son site internet (nofakemed.fr) et ses différents comptes sur les réseaux sociaux.

Il maintient son travail de veille et de lanceurs d'alertes sur les « dérapeutes, les pratiques charlatanesques, les fake news et les risques de dérives sectaires. »

Pierre de Bremond d'Ars rappelle que le collectif est indépendant, « notamment vis-à-vis des firmes pharmaceutiques ». ■

(Source : [lexpress.com](https://www.lexpress.com), 20.10.2022)

1. Ses objectifs principaux sont la promotion de la médecine fondée sur des preuves scientifiques et la lutte contre les pratiques « de soins non scientifiques, déviantes, délétères, aliénantes ou sectaires. »

## Les risques liés aux manipulations du cou par les ostéopathes ■ France

### ■ Des médecins dénoncent le risque de fracture ou d'AVC dans le cadre de manipulation du cou des patients par des ostéopathes, des étioopathes ou des chiropracteurs.

Le généraliste marseillais Doc Amine, très influent sur les réseaux sociaux, a raconté avoir été envoyé cet été par SOS médecins chez une patiente pour une suspicion d'AVC cérébelleux (un accident vasculaire cérébral au niveau du cervelet) après une manipulation d'ostéopathie. La patiente souffrait de vertiges, d'une paralysie faciale et des membres. L'AVC a été confirmé aux urgences. L'explication : la manipulation du cou de cette patiente a provoqué une déchirure de l'artère qui amène le sang oxygéné vers le cerveau, ce qui a provoqué un début d'AVC.

Certains cas tragiques survenus ces dernières années illustrent le lien entre manipulations du cou et AVC. En 2016, une mannequin américaine surnommée Katie May

était décédé d'un AVC déclenché par une manipulation de son cou par son chiropracteur. La même année en France, un patient de 59 ans poursuivait son chiropracteur après une manipulation qui lui aurait causé une invalidité de 20% et un usage limité de sa jambe. Les cas graves restent extrêmement rares, si rares que la Haute Autorité de santé n'a pas de données sur le sujet. Cependant, les complications de moindre gravité surviennent plus fréquemment, comme « des majorations des douleurs ou des épisodes de récurrence » explique le médecin Guillaume Giordano Orsini. Un autre médecin a parlé du cas très fréquent de patients qui viennent le consulter avec des « problématiques complexes est installées » parce que n'ayant consulté que

des ostéopathes avant de venir le voir.

Pour Guillaume Giordano Orsini le premier réflexe à avoir en cas de douleurs est de se tourner vers son médecin : « il est impératif de consulter d'abord un médecin qui pourra identifier l'origine des douleurs, prescrire des radios, de la kinésithérapie ou du renforcement musculaire et traiter la cause. Il faut garder en tête que se faire manipuler, ce n'est pas anodin. »

Pour rappel, l'ostéopathie n'est pas reconnue comme une profession paramédicale. Pas plus que la chiropraxie, l'hypnose, l'acupuncture ou l'étioopathie. ■

(Sources : [bfmtv.com](https://www.bfmtv.com) & [lepoint.fr](https://www.lepoint.fr), 30.09.2022, [lexpress.fr](https://www.lexpress.com), 07.10.2022)



## La Miviludes dénonce la passivité ministérielle face aux dérives sectaires en santé ■ France

■ Invitée au congrès annuel CHAM<sup>1</sup> qui tenait cette année sa 9<sup>ème</sup> édition, Hanène Romdhane, cheffe de la Miviludes, a pris la parole à propos des « charlatans, des criminels » qui investissent le champ de la santé : « Ces « praticiens » n'ont qu'un seul intérêt : tirer profit financièrement des personnes en les manipulant mentalement ».

Les dérives sectaires en santé explosent. Fin 2020, sur les 3 000 saisines enregistrées par la Miviludes, 38 % relevaient de la santé. « L'engouffrement dans ces pratiques non conventionnelles est terrible », atteste Joséphine Cesbron, présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI).

Hanène Romdhane regrette « un vide juridique et une absence de prise en compte de cette

problématique au niveau du ministère de la Santé ».

Elle souhaite que les pratiques de soins non conventionnelles « soient encadrées par la loi ».

Elle aborde également le noyautage des pratiques de soins non conventionnelles au niveau académique par exemple. Elle interdirait « toute formation des médecins à l'anthroposophie, comme c'est le cas à l'Université de Strasbourg ». « À l'AP-HP, déplore la magistrate, vous

pouvez trouver dans les salles d'attente des prospectus pour des pratiques de soins non conventionnelles, sans avoir aucune garantie qu'il s'agit de gens sérieux.» ■

(Source : [lequotidiendumedecin.fr](http://lequotidiendumedecin.fr), 14.10.2022)

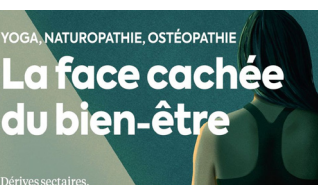
1. CHAM réunit chaque année fin septembre à Chamonix 550 décideurs et experts de premier plan du monde de la santé issus d'horizons différents : ministères, administrations centrales, associations de patients, hôpitaux et cliniques, recherche et industrie, assurances et mutuelles, politiques.

### A lire

#### Dossier de l'Express : La face cachée du bien-être

##### ■ Au sommaire :

##### Les autorités face à la montée de la « conspiritualité<sup>1</sup> »



Représentant emblématique de cette tendance qui rapproche quête de bien-être, croyances dans les thérapies alternatives et complotisme, Florian Gomet est le héros du documentaire L'Empreinte, dans lequel il est mis en scène parcourant 3 500 km en quatre mois à travers toute l'Europe, « sans argent, ni passeport, ni chaussures, se nourrissant uniquement d'aliments vivants, crus et végétaux. » Ce documentaire a été réalisé par Pierre Barnérias, déjà auteur du documentaire Hold-Up<sup>2</sup>. Florian Gomet et sa femme proposent aujourd'hui des stages avec bains froids, yoga, méditation, soins énergétiques, purges, marche pieds nus et cours de « crusine ». A travers ces stages et les rencontres, ils entendent « participer au chantier de reconstruction du jardin d'Eden ». Florian Gomet a reçu le soutien de Thierry Casasnovas, gourou du crudivorisme, et objet de nombreux signalements à la Miviludes.

Son cas illustre bien la proximité grandissante entre l'univers du bien-être, l'antivaccinisme, et les théories du complot. « Nous constatons, progressivement, une hybridation entre complotisme et dérives sectaires, notamment, en matière de santé », confirme Christian Gravel, président de la Miviludes.

Un individu qui s'intéresse à la naturopathie, la méditation ou le yoga ne deviendra pas fatalement adepte

>>>



>>>

de théories du complot, mais le glissement entre les deux n'étonne pas les spécialistes : « avec ces thérapies alternatives, à commencer par la naturopathie, on bascule vite dans un discours selon lequel la médecine «conventionnelle» ne soigne pas et ne sert qu'à enrichir Big Pharma », constate Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch.

Les autorités sont plutôt démunies face à la montée de la conspiritualité et à l'explosion de la demande en soins alternatifs. Elles font face à Internet et son vaste catalogue de pratiques de soins non conventionnelles non régulé, et aux réseaux sociaux, caisse de résonance utilisée par les pseudo-thérapeutes pour y faire leur promotion.

Le Miviludes transmet des affaires à la justice, mais ses moyens sont limités et il peut être compliqué de réunir des preuves. Même manque de moyens pour l'Ordre des médecins, habilité à lutter contre l'exercice illégal de la médecine : « nous agissons en cas de signalement, mais faire la police des réseaux sociaux est hors de notre portée », déclare le Dr Jean-Marcel Mourgue, vice-président de l'Ordre des médecins.

1. Le terme de conspiritualité décrit la fusion des théories du complot et la spiritualité, notamment New Age
2. Film documentaire conspirationniste qui dénonçait les mesures prises en France et dans le monde contre la propagation du virus et qui avançait l'idée d'un complot orchestré par une élite ayant pour but le contrôle de la population.

### **Gourous, complotisme : le yoga infiltré.**

Selon une enquête du Syndicat national des professeurs de yoga, 7 millions de français font du yoga plusieurs fois par semaine, dont un quart se serait lancé pendant ou après la crise sanitaire. « Ce succès a ouvert la porte à des formations moins sérieuses. Alors que notre pratique était bien structurée, aujourd'hui, le risque zéro n'existe plus », déclare Elodie Garamond, présidente de l'Union des professionnels du yoga.

Le risque zéro n'existe effectivement plus, et le yoga n'est pas préservé des dérives sectaires. En 2020, la Miviludes avait reçu 160 signalements en lien avec le yoga et la méditation. Une tendance qui s'est confirmée en 2021 et qui inquiète d'autant plus que l'offre s'est largement déplacée vers Internet : « en ligne, on trouve le meilleur comme le pire. On peut vite tomber sur des pseudo-gourous qui vont donner des conseils farfelus ou entraîner dans des relations malsaines » déclare Ysé Tardan-Masquelier, ancienne présidente de la Fédération nationale des enseignants de yoga.

Pratique de l'esprit autant que pratique corporelle, « les mécanismes religieux restent présents » dans le yoga, « ce qui en fait un terrain favorable pour des dérives. » Le secteur n'en est que plus vulnérable au risque de blessure, à la mise sous emprise et à la dérive : « le yoga a de multiples facettes, et les particuliers qui se lancent ne savent pas toujours distinguer en amont le cours de yoga gymnique de pratiques spirituelles potentiellement plus risquées » constate Pascale Duval, porte-parole de l'UNADFI.

On a également observé ces dernières années l'aisance avec laquelle les théories du complot se sont frayé un chemin dans le monde du yoga. Alan Hostetter, un des émeutiers ayant pénétré le Capitole le 6 janvier 2022, était yogi en plus de son emploi de Chef de police. En France, des figures importantes du monde du bien-être comme Jean-Jacques Crèvecoeur, devenu un acteur bien connu de la sphère antivaccin, revendique sa pratique du yoga. « Comme le complotisme, ou la naturopathie, le yoga fournit une explication globale », explique Tristan Mendès France, maître de conférences et membre de Conspiracy Watch.

### **La naturopathie, le bien-être à l'excès**

La naturopathie est devenue en quelques années un secteur très concurrentiel. La Fédération française des écoles de naturopathie (FENA) reconnaît au dernier décompte 6 000 naturopathes agréés. « Il y en a beaucoup

>>>

>>>

trop. Beaucoup de gens veulent se lancer, mais ensuite, nombre d'entre eux galèrent. Et comme le secteur n'est pas réglementé, il y a des dérives », estime une naturopathe établie de longue date. Elle regrette qu'à l'heure actuelle, après avoir suivi une formation rapide et peu sérieuse, certains naturopathes exercent « leur métier de façon complètement personnelle » en prodiguant des conseils par idéologie.

Une ancienne naturopathe qui a exercé pendant 5 ans avant d'interrompre son activité et de dénoncer les pratiques discutables qu'elle a pu observer témoigne : « Les gens connaissent surtout Thierry Casasnovas ou Irène Grosjean dont les méthodes ont été largement dénoncées, mais derrière ces figures de proue, il existe plein de naturopathes plus discrets, qui posent aussi problème. Adeptes de la médecine dite intégrative, ils mettent en avant leur rôle de complément à la médecine classique. Mais il ne faut pas se leurrer, leur vision de la santé reste très similaire à celle des naturopathes les plus décriés. »

Au sein des programmes des écoles de formation les plus reconnues, les disciplines pseudo-scientifiques empreintes d'ésotérisme foisonnent : énergétique chinoise, aromathérapie, morphopsychologie, gemmothérapie (soin par les bourgeons), magnétothérapie (soins à l'aide d'aimants), l'iridologie. Pour Mathieu Repiquet, membre du collectif NoFakeMed, l'iridologie « s'apparente à du charlatanisme. C'est un peu comme lire les lignes de la main. Le pire, c'est que cette discipline fait partie du programme de toutes les écoles reconnues par la Fena ». « Certains naturopathes font même des diagnostics à partir de cette méthode [l'iridologie]. Non seulement celui-ci ne peut être bon, mais en plus c'est illégal puisque le principe du diagnostic est réservé aux médecins », précise le scientifique.

Le risque est donc bien réel de voir ces praticiens fournir des conseils ou des orientations qui soient mal à propos. L'Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation émet régulièrement des alertes sur les effets indésirables dus à l'utilisation d'huiles essentielles ou de compléments alimentaires, comme en juin dernier, lorsque l'agence prévenait de cas d'hépatites après la consommation de compléments alimentaires contenant du curcuma.

Les médecins sont contraints de s'adapter à l'engouement pour la naturopathie et les compléments alimentaires : « il y a tellement de personnes qui consomment ce type de produits qu'on ne peut plus se permettre de balayer le phénomène d'un ton dédaigneux, la relation médecin-malade en prendrait un coup. Désormais il est fortement recommandé de pratiquer la 'décision médicale partagée' qui consiste à écouter le patient, vérifier qu'il n'y a pas de substance dangereuse dans son complément, et lui demander si cela lui fait du bien. Si c'est le cas, je lui dis de poursuivre », confie un professionnel de santé.

### **Syndrome de Kiss, inquiétante lubie**

Le syndrome de Kiss est un mal imaginaire, que des praticiens prétendent soigner. Ce syndrome qui toucherait les nouveau-nés et les nourrissons a été inventé par un chirurgien allemand dans les années 1990. « Mais tout cela n'a aucun fondement scientifique. Il s'agit en réalité d'un regroupement de symptômes non spécifiques », assure le Dr Andreas Werner, président de l'Association française de pédiatrie ambulatoire.

La liste des symptômes : pleurs, régurgitations, coliques, allergies, difficultés à téter, tête en extension, position du corps en virgule.... Des manifestations que l'on retrouve chez beaucoup de bébés, et qui s'arrangent ou disparaissent d'elles-mêmes : « c'est facile de soigner une pseudo-maladie qui s'arrange toute seule », ironise le Dr Werner.

« Ces enfants ont un blocage entre l'occiput et la première cervicale dû à leur position pendant la grossesse. Une correction douce s'avère nécessaire », selon Serge Larcher, médecin ostéopathe qui prend en charge depuis 2011 des nourrissons dans un centre dédié au syndrome de Kiss à Avignon<sup>1</sup>. Or selon d'autres pédiatres ce blocage n'existe pas et son diagnostic par une simple palpation par un ostéopathe est « de la poudre aux

>>>

>>>

yeux », assure le Dr Roger Parot, chirurgien pédiatrique et président de l'Association de défense des victimes de l'ostéopathie.

Pour rappel, les ostéopathes n'ont pas le droit de manipuler le rachis et le crâne des bébés de moins de six mois, sauf sur autorisation délivrée par un médecin. Néanmoins, il suffit de quelques clics sur Internet pour trouver des ostéopathes qui proposent de traiter ce syndrome.

« On éviterait ces dérives s'il existait assez de structures comme les PMI pour répondre aux questions des parents. Mais aujourd'hui le premier réflexe, c'est d'aller voir l'ostéopathe » déplore Pascale Mathieu, la présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes. C'est bien souvent dès le début du séjour à la maternité que les parents se voient suggérer l'idée d'aller consulter un ostéopathe.

1. <https://www.syndrome-kiss.fr/>

### **Les médecines alternatives relèvent de la théorie du complot**

Entretien avec le Pr Edzard Ernst, médecin allemand spécialisé dans la recherche sur les médecines alternatives, au cours duquel il répond à des questions abordant différents aspects de la pratique des pseudo-thérapeutes : arguments, stratégies marketing, sémantique, tendance au complotisme...

- L'approche holistique : Le professeur Edzard Ernst explique que le médecin Percival, pionnier de l'éthique médicale, écrivait dès 1803 que « les sentiments et les émotions des patients doivent être connus et pris en compte, pas moins que les symptômes de leur maladie ». Autrement dit, la notion de prise en charge globale du patient existe dès le XIX<sup>ème</sup> siècle dans la pratique médicale. Cependant non seulement les pseudo-thérapeutes affirment en être les seuls tenants, mais en plus, certaines de leurs affirmations se situent à l'opposé de l'approche holistique. À titre d'exemple l'affirmation de certains chiropracteurs selon laquelle la subluxation de la colonne vertébrale est la cause de toutes les maladies.

- La notion de « detox » : c'est une notion chère aux naturopathes, puisqu'une grande partie de ce qu'ils proposent consiste à éliminer des déchets du corps. Or il leur est impossible de spécifier la nature de ces déchets. Certains parlent de toxines. Selon le Dr Ernst, au-delà d'être très vague, c'est une notion dangereuse, car elle suggère qu'après un abus, une « detox » permet de compenser. Cela n'incite donc pas à un changement d'habitudes sur le long terme.

- La naturopathie : « la naturopathie est bien plus une idéologie qu'une forme de traitement. Son dogme principal, c'est que tout ce qui est fourni par la nature ne peut être que bon. C'est évidemment faux. [...] nous savons que les traitements à base de plantes peuvent avoir un effet, qu'une alimentation saine ou qu'un mode de vie avec moins de stress et plus de sommeil sont bons. La naturopathie fait la promotion de tout cela. Il faut se débarrasser de l'idéologie de cette discipline et n'en conserver que les principes de bon sens.»

- Le star-system et la promotion des médecines alternatives : le Dr Ernst, auteur de *More Harm than Good ?* ouvrage dans lequel il pourfend Charles III (Prince Charles à l'époque de la publication du livre), partisan de longue date de l'homéopathie et défenseur de pratiques pseudo-scientifiques comme l'iridologie, se désole du fait que nous soyons « passés d'une médecine basée sur les preuves à une médecine basée sur les célébrités. » A l'image de Gwyneth Paltrow, il est devenu commun qu'une personnalité publique, sans aucune formation médicale, « s'entiche d'une certaine méthode », en fasse la promotion, et en tire des recettes.

- La régulation du secteur des pseudo-médecines : « de mon point de vue, si vous régulez réellement une profession comme les homéopathes, cela signifie que ces professionnels ne peuvent exercer qu'en fonction des meilleures preuves scientifiques qui existent. Ce qui, en pratique, veut dire qu'un homéopathe ne peut pratiquer l'homéopathie. C'est bien pour ça que ces praticiens ont une attitude schizophrène par rapport à une régula-

>>>

>>>

tion. D'un côté ils aimeraient être reconnus pour gagner en crédibilité. Mais de l'autre ils savent très bien qu'une réelle régulation signifierait qu'ils devraient fermer boutique. »

- Bien-être et théorie du complot : selon lui il existe un lien très direct entre la propension à croire à une théorie du complot et la propension à se diriger vers les médecines alternatives. Pour lui, les médecines alternatives sont en elle-même une théorie du complot, puisqu'elles portent l'idée que la médecine officielle désire supprimer certains traitements, au nom des intérêts pharmaceutiques.

(Source : L'express, 20.10.2022)

## **Condamnation de deux responsables dans un centre holistique New Age ■ Italie**

■ **Atteinte d'un mélanome, Roberta Repetto, 40 ans, meurt après avoir cherché à se soigner dans le Centre Holistique Anidra. Le juge a condamné à 3 ans et 4 mois de prison deux hommes qui avaient prétendu pouvoir guérir le cancer de Roberta Repetto, 40 ans.**

Les deux hommes condamnés sont Vincenzo Paolo Bendinelli, dirigeant du Centre Holistique Anidra à Gênes et Paolo Oneda, un médecin. Le premier prescrivait depuis deux ans à la femme atteinte d'un mélanome des infusions, de la méditation et des bains de purification. Le médecin a rejoint le centre, et sans équipement adapté ni anesthésie a effectué une opération sur Roberta Repetto pour lui retirer un grain de beauté. Cela a précipité une forme de métastase tumo-

rale. Les terribles douleurs que ressentait Roberta Repetto à la suite de cette opération avaient été interprétées au centre comme des symptômes du « succès de la chirurgie ». Elle est finalement décédée.

Ce centre a ouvert en 2009 et se trouve en pleine nature, dans un éco-village. Roberta Repetto l'avait rejoint et y dispensait des cours de yoga. Le dirigeant se présentait comme expert des philosophies orientales et des

arts martiaux énergétiques. Il se targuait également d'avoir suivi une formation en programmation neurolinguistique et en médecine naturelle.

Beaucoup ont été surpris qu'un médecin en exercice ait été impliqué dans cette affaire, d'autant plus qu'il était directeur de l'unité de chirurgie générale de l'établissement de santé où travaillait Roberta Repetto à l'origine. ■

(Source : infocatolacia.com, 30.10.2022)

Satanisme

## **Perpétuité pour les auteurs du meurtre d'un garçon de 11 ans ■ Argentine**

■ Miguel « Brujo » Jimenez et Rodolfo « Rody » Segueira ont tous les deux été condamnés à la prison à perpétuité après avoir été reconnus coupables du meurtre de Marito Salto.

>>>

>>>

Les faits se sont déroulés dans la ville de Quimili en Argentine, entre le 31 mai et le 2 juin 2016. Le corps d'un enfant décapité et dont les jambes avaient été coupées avait été retrouvé dans des sacs poubelle. Ce crime avait été commis dans le cadre d'un rituel satanique en offrande à San La

Muerte, un saint vénéré au Paraguay et en Argentine.

Les deux accusés ont été reconnus comme les auteurs directs des faits suivants : kidnapping, séquestration, viol, étranglement et démembrement. Le procureur en charge de l'affaire a précisé que le corps qui avait été retrouvé

était « exsangue », les deux accusés ayant bu le sang de l'enfant.

Sur les sept autres personnes impliquées dans l'affaire, une a été condamnée à 11 ans de prison, trois à trois ans de prison. Les autres ont été acquittées. ■

(Source : infocatolica.com, 29.09.2022)

## Une commune des Pays-Bas porte plainte contre Twitter ■ Italie

■ Début 2022, des complotistes avaient relayé une rumeur relatant des meurtres rituels d'enfants et l'existence d'un réseau pédo-sataniste dans cette paisible ville de Bodegraven aux Pays-Bas<sup>1</sup>.

Les deux hommes condamnés sont Vincenzo Paolo Bendinelli, dirigeant du Centre Holistique Anidra à Gênes et Paolo Oneda, un médecin. Le premier prescrivait depuis deux ans à la femme atteinte d'un mélanome des infusions, de la méditation et des bains de purification. Le médecin a rejoint le centre, et sans équipement adapté ni anesthésie a effectué une opération sur Roberta Repetto pour lui retirer un grain de beauté. Cela a précipité une forme de métastase tumorale. Les terribles douleurs que ressentait Roberta Repetto à la suite de cette

opération avaient été interprétées au centre comme des symptômes du « succès de la chirurgie ». Elle est finalement décédée.

Ce centre a ouvert en 2009 et se trouve en pleine nature, dans un éco-village. Roberta Repetto l'avait rejoint et y dispensait des cours de yoga. Le dirigeant se présentait comme expert des philosophies orientales et des arts martiaux énergétiques. Il se targuait également d'avoir suivi une formation en programmation neurolinguistique et en médecine naturelle.

Beaucoup ont été surpris qu'un médecin en exercice ait été impliqué dans cette affaire, d'autant plus qu'il était directeur de l'unité de chirurgie générale de l'établissement de santé où travaillait Roberta Repetto à l'origine. ■

(Source : lesnumeriques.com, 06.10.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/une-amende-pour-avoir-diffuse-des-theories-complotistes/>

Sorcellerie

## Maraboutage, sorcellerie, voyance : des professions sans surveillance ■ France

■ La récente affaire concernant le footballeur Paul Pogba et son recours au maraboutage a amené l'émission *l'Oeil du 20h (France 2)* à se pencher sur les métiers de voyants, médium ou encore sorciers, et sur la difficulté à encadrer ces pratiques.

>>>

>>>

Pour son enquête, l'équipe de *l'Oeil du 20h* parvient en quelques clics à prendre rendez-vous avec un marabout. Le choix s'est fait parmi des centaines de sites internet.

La rencontre a eu lieu dans un appartement sommairement aménagé. La journaliste prétend avoir besoin de l'intervention d'un marabout après une déception sentimentale. Il lui est demandé de payer en amont de la consultation 50 € en espèces.

Le marabout dessine le contour de la main de la journaliste et lui

livre son diagnostic : « vous êtes venue me voir au bon moment, parce que son sentiment n'est plus comme avant. » La solution, consommer un produit magique qu'il faut acheter au prix de 500€.

C'est ainsi que de nombreuses victimes se laissent entraîner, et de fil en aiguille finissent par dépenser des centaines, voire des milliers d'euros.

D'après Youcef Sissaoui, le président de l'association Institut National des Arts Divinatoires (INAD), 1 à 2 millions d'euros seraient extorqués chaque année

à des personnes vulnérables. Ce dernier réclame la régulation des « professions divinatoires » et l'a fait savoir en juillet dernier dans un courrier adressé au Ministre de la Justice. Dans ce courrier il explique que la régulation de ces professions commence par « une authentification des professionnels, légalement déclarés et clairement identifiés ».

La Miviludes indique avoir traité 24 signalements en lien avec les sciences occultes en 2021. ■

(Source : [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr), 11.10.2022)

## Survivalisme

### Stéphane Allie, du trafic de drogues au survivalisme ■ Canada

■ Ancien trafiquant de drogues à la solde d'une organisation criminelle affiliée au groupe de motards Hells Angels, Stéphane Allie s'est reconverti dans le développement immobilier pour créer un projet communautaire néosurvivaliste.

Ex-membre des Devils Childs, une bande d'amateurs de moto, Stéphane Allie a été condamné à 6 ans d'incarcération (de prison) en 2014 par le plus haut tribunal du Québec. Il était accusé d'avoir participé à divers trafics de drogues et à du gangstérisme pour le compte de l'organisation criminelle Hells Angels, elle-même attaquée pour ses activités illécitales relatives à des armes, de la drogue ou des affaires d'extorsion.

En 2021, avec sa compagne Pa-

tricia Lemire, l'homme a acquis une montagne à Grandes-Piles, en Mauricie, pour y établir le Domaine Ohana, destiné à une communauté hors réseau (« off grid ») susceptible d'accueillir une trentaine de familles souhaitant vivre en autonomie. Par ailleurs, le 3 octobre dernier le groupe Facebook « objectif : 100 000 éveillés », publie un message indiquant qu'il ne reste plus que « 12 terrains à vendre au Domaine Ohana ». A titre informatif, ce groupe cherche à créer des éco-villages autosuffisants, base indispensable pour

initier un « nouveau monde ». La pensée du groupe pourrait se résumer à l'aune d'une de leurs publications : « nourrir le bon loup pour le faire grandir, et cesser de nourrir le mauvais avant qu'il nous mange ». Pourquoi ce groupe Facebook relaie-t-il les actualités de Stéphane Allie ? Il faut se pencher sur la page Facebook de l'ex-motard lui-même qui poste également les publications conspirationnistes des 100 000 éveillés. Leurs différentes pages sur le réseau social partagent les mêmes idées complotistes : ma-

>>>

>>>

nipulation des gouvernements et des médias, soumission des masses... Une obsession qui explique d'ailleurs la présence de Stéphane Allie dans le convoi des camionneurs antivax parti d'Ottawa l'hiver dernier.

Pour lutter contre ce monde qui l'horripile, le quarantenaire entend faire de son projet de développement immobilier une véritable organisation. Le couple de promoteurs explique ses ambitions : « Ça va bien au-delà d'un simple terrain. L'idée, [c'est] de bâtir une communauté off grid (sans le réseau Hydro-Québec) solaire, propane et bois et d'y construire une ferme, une serre et une cabane à sucre avec grande salle à manger qui servira également de salle communautaire et d'école.» Le duo précise aussi : « Nous souhaitons être le plus autonome possible (légumes, viandes, eau, énergie si possible, enseignements et soins de santé). Pour nous aider au départ nous mettons à la disposition des nouveaux arrivants un bloc sanitaire (douche, toilette, laveuse) au pied de la montagne dans un

bâtiment où il y aura de l'électricité pour recharger des batteries au besoin et un puit artésien pour nous fournir en eau potable. Bien que nous souhaitons être le plus autonome possible, il y aura tout de même 7 (3 déjà vendus) terrains au pied de la montagne qui pourraient avoir Hydro Québec vu leur proximité de la route ». Les lots mesureraient entre 43 000 et 70 000 pieds carrés se vendraient en moyenne 1,50\$ le pied carré (de 64 500 \$ à 105 000 \$ le terrain). Il reste néanmoins difficile d'obtenir des informations sur ce projet aux allures survivalistes puisque Stéphane Allie refuse les interviews des journalistes qui « déforment la vérité ». Avec un drone, l'équipe du média canadien *Le Soleil* a toutefois relevé la présence de machinerie lourde et de camionnettes. Sur les images, on peut voir des chemins aménagés dans la montagne et des bâtiments en voie de construction.

Martin Geoffroy, directeur du Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux, les idéologies politiques et la radicalisation (CEFIR) au Canada,

souligne que l'histoire du Québec est « parsemée de groupes qui, à un moment donné, ne pouvaient plus supporter la société et ont décidé de s'en isoler », à l'instar des Bérêts blancs de Rougemont ou de la Mission de l'Esprit-Saint. La pandémie de Covid-19 a renforcé ce rejet de l'État ainsi que la volonté d'adopter des styles de vie alternatifs souvent teintés de New Age. L'expert du CEFIR analyse aujourd'hui l'organisation de Stéphane Allie : « En tenant des discours comme ça, en référant à l'urgence, c'est une bonne technique de vente. [...] Ce qui me fait dire aussi que c'est peut-être une communauté sectaire en formation, c'est qu'ils cherchent à recruter des membres pour élargir leur base. Il y a un désir de recruter des gens qui ont les mêmes croyances, une forme de prosélytisme ». Le spécialiste invite donc les potentiels acheteurs à la prudence en rappelant l'intérêt financier de ce projet pour le couple. ■

(Source : *Le Soleil*, 18.10.2022)

## Quelles connexions idéologiques entre le survivalisme et certains groupuscules d'extrême droite ? ■ Belgique

■ En Belgique, les liens entre la doctrine issue de la collapsologie et les projets politiques d'une droite ultraradicale inquiètent.

Un militaire d'extrême droite, en fuite et armé, avait voulu s'en prendre au virologue Marc Van Ranst en 2021. Cette année, un

nouveau projet criminel organisé par des sympathisants d'extrême droite en Flandre a mené la police jusqu'à une importante quantité

de munitions et du matériel militaire. Troisième affaire de même nature : Yannick V, en faveur d'une dictature militaire, a été abattu

>>>



>>>

à la suite d'un échange de tirs avec les unités spéciales. Lui aussi revendiquait sa proximité avec l'extrême droite et appartenait à une mouvance survivaliste. Cette situation est emblématique du rapprochement observé depuis dix ans entre la droite radicale et la doctrine annonçant la fin du monde. Le politologue Stéphane François analyse les origines de ces affinités idéologiques : « le point de départ est la crainte ressentie outre-Atlantique d'une invasion de l'URSS et d'une guerre nucléaire ». Sont aussi apparues la peur d'une disparition du pétrole ou celle d'une surpopulation mettant en danger notre équilibre écologique. Des auteurs comme Jean Raspail, Renaud Camus ou Samuel Huntington ont successivement contribué à nourrir des inquiétudes sur la pression démographique venant du Sud, le « grand remplacement » et le « choc des civilisations ». L'idée d'une guerre avec les pays arabo-musulmans ou la perspective

de nouvelles maladies ajoutent du grain à moudre aux théories survivalistes, tout comme à certains mouvements pessimistes d'extrême droite, préoccupés pour l'avenir des « peuples blancs » (Eric Zemmour). L'intérêt pour ces thématiques dans la culture populaire, au cinéma ou dans les séries participe à la diffusion d'idées collapsologues. De la même manière, le premier salon du survivalisme en mars 2018 à Paris a réuni des courants très divers autour de ce sujet. Au programme de l'évènement : survie urbaine, cours de systema, de botanique, permaculture, premiers secours, vente de matériel de camping, ou de couteaux...

En France, le réseau « Recolonisons la France » démantelé en 2021 rassemblait des militaires armés, préparés à une « guerre civile imminente ». Le néosurvivaliste Frederik Limol, abattu par des gendarmes dans l'Hérault en 2020, était systématiquement équipé de ses rations de survie.

Autant dire que les cas conjuguant doctrine survivaliste et théories d'extrême droite se multiplient. Ce qui ne signifie pas pour autant que leurs idées sont nécessairement et intrinsèquement liées.

Certains, craintifs de l'effondrement à venir, lisent des revues, des sites, visionnent des vidéos sur le sujet. Ils ne sont d'ailleurs pas tous politisés. D'autres mettent en application et de manière radicale leur doctrine. Les uns cherchent uniquement à se protéger, les autres n'envisagent ce projet que par des agressions ou des actes de terrorisme. On peut aussi distinguer des initiatives survivalistes individualistes des solidaires.

En Belgique, les autorités ont décidé de porter leur vigilance sur le caractère extrémiste des discours ou des actions et la propension à s'inscrire hors de tout cadre légal ■

(Source : levif.be, 10.10.2022)

## Théorie du complot

### Conséquences en chaîne d'une théorie du complot ■ Angleterre

■ **Karen, une autrice retraitée de 56 ans, vivant à Ottawa (Canada) et victime de harcèlement en ligne de la part d'adeptes de théories du complot, a raconté sa malheureuse expérience au quotidien d'information britannique Metro.**

L'histoire remonte à 2014, mais a encore des répercussions aujourd'hui. En septembre de cette année, une vidéo circule dans laquelle deux enfants scolarisés

à Hampstead (quartier du nord de Londres) racontent avoir subi des sévices sexuels, nommant leur père, les professeurs de leur école et d'autres adultes comme

responsables. A cela s'ajoutait des détails choquants sur la façon dont le groupe se fournirait en bébés en vue de les sacrifier.

La mère des enfants était une pro-

>>>

>>>

fesseuse de yoga d'origine russe. Elle et son conjoint soutenaient la version de ce récit, affirmant que le père des enfants était à la tête d'un groupe qui commettait des sacrifices humains. A la suite d'une enquête de police et de trois entretiens avec les deux enfants, il s'est avéré que la maman et son conjoint avaient violenté les enfants jusqu'à ce qu'ils acceptent de raconter ces mensonges devant la caméra.

Un jugement rendu par la suite par la Haute Cour de Justice apportait un démenti catégorique aux allégations de sacrifices d'enfants par des habitants et des professeurs de Hampstead. En dépit du jugement prononcé, la rumeur a persisté. En cause, Sabine McNeill, une femme qui avait travaillé de manière informelle auprès du couple en tant que conseillère juridique, et qui était persuadée que l'Etat cherchait à dérober les enfants de leur famille pour les sacrifier. Cette femme exigeait que les enfants soient rendus à leur mère, menaçant de divulguer des informations compromettantes. Le juge n'avait pas cédé à ce chantage, et McNeill avait envoyé à un blogueur une liste contenant l'adresse du domicile, l'adresse du lieu de travail et les coordonnées de 175 adultes accusés de faire partie de cette secte pédo-sataniste imaginaire. Elle a également à nouveau posté la vidéo du témoignage fabriqué des enfants.

C'est alors qu'a débuté le

harcèlement en masse des parents d'élèves. Des personnes venaient en nombre harceler les parents aux abords de l'école, et manifestaient devant l'église locale, proférant des propos menaçants.

Ignorant tout de cela, Karen continuait à alimenter son blog personnel, postant un article à propos d'un artiste dont elle voulait faire la promotion. Cet artiste fréquentait régulièrement l'église de Hampstead, et il n'en fallut pas plus pour que Karen devienne du jour au lendemain la cible de menaces et d'insultes des adeptes du « Hampstead Hoax », le canular de Hampstead. Elle se rappelle avoir reçu des centaines de courriels contenant des menaces de morts, ainsi que la photo d'une tête d'homme égorgé. Une même personne lui a envoyé 855 courriels l'accusant d'être une pédophile sataniste tueuse et mangeuse de bébés. « Je craignais de sortir de ma maison. Je sursautais très facilement. J'avais tous les symptômes du stress post-traumatique, et j'étais sous médicaments pendant quelque temps après ça », confie-t-elle.

Elle a alors contacté les parents victimes également de ce harcèlement : « j'ai parlé à un parent qui avait été pris pour cible. Il m'a dit que les enfants ne pouvaient plus aller nulle part sans un adulte ; ils devaient s'équiper de traqueurs GPS. Cela a gâché de nombreuses enfances. »

Après de multiples échanges

avec les parents, Karen a fondé Hoaxtead Research blog, un blog qui a permis la mise en place d'un réseau de parents qui comme elle se battent contre la diffusion de la vidéo du récit inventé des deux enfants et s'attèlent à amasser des preuves contre les calomnieurs avec l'intention, un jour, de les poursuivre en justice.

Le travail de ce réseau a permis qu'en 2019 la complotiste Sabine McNeill soit condamnée à 9 ans de prison pour le rôle joué dans la diffusion du « Hampstead Hoax » et pour de multiples cas de harcèlement ayant abouti à de graves dommages. Quant au couple, il a quitté le pays et disparu.

En 2021, l'homme qui avait envoyé 855 courriels à Karen est passé devant les tribunaux. Il a plaidé coupable des trois chefs d'accusation de harcèlement et a fait l'objet d'un placement en hôpital pour une durée indéterminée.

« Il est possible de se confronter à des criminels. Mais il est autrement plus compliqué de parler de façon raisonnée avec ces personnes qui appartiennent à ce qui équivaut à une secte du net. Mais je sens que le vent tourne et que les gens commencent à se rendre compte du pouvoir d'Internet lorsqu'est diffusé et alimenté ce type de violence », déclare Karen. ■

(Source : [metro.co.uk](https://metro.co.uk), 06.10.2022)

## Un inquiétant colloque dans une université de Nice ■ France

■ « Sciences et bouddhisme : choisissons-nous notre destin ? », Tel était le thème du cycle de conférences organisé sur le campus de Valrose. Autrement dit : quand les arènes du savoir normalisent les ovnis, les dérives sectaires gagnent du terrain. Des lanceurs d'alerte s'inquiètent.

Entre vidéos d'hypnose pour lutter contre les cystites récidivantes, promotion du reiki pour soigner les « nœuds énergétiques », discussions sur les liens entre conscience et ovnis, discours antivax, l'université a ouvert ses portes et donné de la crédibilité à des discours plus complotistes que scientifiques.

Les invités comme Philippe Guillemant ou Thierry Long, respectivement physicien au CNRS et chercheur en anthropologie et psychologie cliniques, utilisent leur statut pour diffuser des idées covidosceptiques et conspirationnistes, y compris dans des lieux dédiés à la transmission du savoir. De leur côté, les interve-

nants estiment que religion et science se nourrissent mutuellement et offrent surtout de nouvelles hypothèses de recherche. Leurs liens avec Louis Fouché, les sphères antivax et de désinformation ont cependant de quoi alarmer sur la qualité des perspectives de recherche. ■

(Source : Nice Matin, 21.10.2022)

## Les théories complotistes QAnon se diffusent ■ Europe

■ Plusieurs médias européens ont enquêté sur la propagation de ce conspirationnisme. Retour sur quelques théories du complot qui ont inondé les réseaux sociaux depuis le début de la guerre en Ukraine.

Au moment où l'armée russe a lancé l'offensive en février 2022, un message a commencé à circuler sur Internet : Vladimir Poutine viserait en fait des « biolabs » (laboratoires biologiques) américains implantés en Ukraine. Des soutiens à cette théorie apparaissent sur le réseau social russe VKontakte, et notamment dans le groupe de l'Alliance humaine

2020 qui regroupe des sympathisants de QAnon. Or cette théorie du complot existait depuis des années, alimentée par les organes de propagande, avant d'avoir été récupérée par l'extrême droite américaine et le groupe QAnon, créé en 2017, pour finalement atterrir dans les sphères complotistes européennes, notamment en Italie, en Allemagne, en France

et aux Pays-Bas. Un exemple représentatif de la trajectoire de nombreuses fausses informations. La messagerie Telegram ainsi que les réseaux sociaux VKontakte, Gab et Gettr ont été les principaux outils de transferts des théories QAnon. ■

(Source : Le Monde, 13.10.2022)

## Alex Jones condamné à payer pour ses fausses informations ■ Etats-Unis

■ Si ce complotiste américain a été banni de nombreux réseaux sociaux, ses théories conspirationnistes n'ont pas cessé de se propager pour autant, notamment celles liées à la fusillade de Sandy Hook qui ont eu de graves conséquences. Dix ans plus tard, la justice a pris une décision historique en le condamnant à payer près d'un milliard de dollars aux proches des victimes.

Depuis plusieurs années, Alex Jones a fait des théories conspirationnistes son principal bu-

siness à travers son site Infowars. En 2012, suite à la tuerie de l'école de Sandy Hook, il avait diffusé

une nouvelle théorie complotiste visant à nier les faits et à les considérer comme une vaste mise

>>>

>>>

en scène conduite par le gouvernement et les opposants aux armes à feu. Cette fausse information s'était répandue et avait mis en danger des familles de victimes, accusées d'avoir participé à cette vaste supercherie et alors menacées de viol et de mort. Une

décennie après les faits, la justice a tranché : 965 millions de dollars seront versés aux proches victimes et à un agent du FBI pour diffamation et préjudice moral. Un verdict historique qui permet de montrer qu'« internet n'est pas le Far West et que les actes

ont des conséquences » comme l'a souligné Bill Sherlach, dont la femme Mary a été tuée lors de la fusillade. ■

(Sources : France 24, 13.10.2022 et Journal de Montréal, 14.10.2022)

## Qui est Alex Jones ?

Né en 1974 à Dallas, Alex Jones grandit dans une famille conservatrice. Il commence sa carrière professionnelle en tant qu'animateur dans une radio locale pour l'émission The Final Edition avant de créer le Alex Jones Show qui devient en 1999 le site conspirationniste Infowars. Après les attentats du 11 septembre 2001, il propage la théorie du complot selon laquelle l'administration Bush aurait orchestré ces événements tragiques pour instaurer un « nouvel ordre mondial » au service de « l'Etat profond », un gouvernement mondial caché. Il poursuit son entreprise de propagande en diffusant de nombreuses vidéos complotistes et des thèses plus grossières et infamantes les unes que les autres. Parmi celles-ci : la tuerie de Sandy Hook constituerait une mascarade organisée par le gouvernement et les opposants aux armes à feu ; Hillary Clinton serait un démon ; la pizzeria de Washington où déjeunent des démocrates un lieu diabolique pour les pédo-satanistes ; Michele Obama un transsexuel ; les boîtes de jus de fruits conçues pour homosexualiser les enfants ; Justin Bieber, un instrument des sataniques pour vampiriser les jeunes cerveaux... sans compter ses discours contre des élites comme Bill Gates ou ses propos antisémites à propos de Georges Soros. A partir de 2015, il œuvre au succès de Donald Trump sur Internet mais finit banni de plusieurs plateformes comme YouTube, Twitter ou Spotify en 2018. Son chiffre d'affaires, estimé à l'époque à 10 millions de dollars/an grâce à son marché complotiste en ligne (revenus publicitaires, dons, produits dérivés...) risque d'être revu à la baisse. En effet, la justice l'a condamné à 1 milliard de dollars en 2022 pour diffamation et préjudice moral. Il doit aussi comparaître devant la commission d'enquête parlementaire sur l'assaut du capitol pour parler de sa contribution à la planification des événements. Néanmoins, il ne perd pas ses soutiens : les milices suprémacistes blanches, l'animateur vedette de Fox News Tucker Carlson ou la politique Marjorie Taylor Greene. Par ailleurs, son business conspirationniste prospère encore puisque sa présence sur Internet perdure.

(Sources : France 24, 13.10.2022 et Journal de Montréal, 14.10.2022)

## A écouter

### ***L'enlèvement de Mia, une opération complotiste, un podcast de France Inter***

■ **En avril 2021, une enfant de 8 ans disparaît dans les Vosges. Sa mère Lola Montemaggi qui en avait perdu la garde a commandité ce kidnapping auprès de réseaux conspirationnistes. Persuadée que l'Etat lui veut du mal, elle veut désormais récupérer sa fille pour la sauver d'un grand complot.**

Pour en savoir plus sur cette affaire mais aussi sur les citoyens ultranationalistes, survivalistes ou néonazis prêts à se soustraire aux lois, vous pouvez écouter le podcast suivant : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-lundi-10-octobre-2022-4628730>

(Source : France inter, 28.09.2022)

## Vaudou

### Un mage vaudou condamné à 17 ans de prison ■ France

■ Il se fait appeler Maître Charles. A l'issue d'un procès qui s'est tenu pendant quatre jours, il a été condamné à 17 ans de prison pour viols sur mineur. La mère de la victime a été mise en examen pour complicité et condamnée à 10 ans de prison.

En 2020, la plaignante, alors âgée de 24 ans, se rend au commissariat de Pantin et raconte aux policiers ce que le compagnon de sa mère, prêtre vaudou, lui ferait endurer depuis l'âge de douze ans : viols, menaces, scarifications, bâillonnement.

Une perquisition au domicile du prêtre vaudou a alors lieu : les policiers mettent la main sur plus de 20 000 euros, des ossements, divers objets en lien avec le culte vaudou, des armes blanches, un écarteur de jambes.

La mère de la plaignante a rencontré Maître Charles en 2005 avant de devenir sa compagne et

son assistante. En 2009 elle lui a présenté sa fille, avec qui Maître Charles entamera une relation. De cette relation naîtront deux enfants en 2015. Le premier enfant est décédé le lendemain de sa naissance. Le second fêtera cette année ses 7 ans. C'est après que le mage vaudou a eu des gestes violents envers cet enfant que la jeune femme a pris la décision de porter plainte.

Maître Charles, qui se dit doté de pouvoirs et de la capacité à communiquer avec les esprits, réfute les faits ou bien les justifie par des rituels vaudous. Il qualifie les nombreuses femmes avec qui il a été en couple « d'emmerdeuses »

et affirme que la plaignante était jalouse de sa mère.

La mère a émis des regrets et expliqué avoir été sous l'emprise de Maître Charles, qu'elle a rencontré après s'être séparé d'un compagnon violent.

En 1998 il a déjà été condamné par la justice pour détention de faux billets et recel d'un fœtus humain, qu'il dit avoir reçu comme cadeau d'une patiente qu'il aurait guérie du cancer : « Je l'ai gardé comme un pot de fleurs. » ■

(Sources : [leparisien.fr, 10.10.2002](https://leparisien.fr/10.10.2002) & [ouest-france.fr, 17.10](https://ouest-france.fr/17.10))

# Dons & Abonnements

## Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ETRANGER
25 Euros	30 Euros
48 Euros	50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ÉTRANGER
30 Euros	35 Euros
60 Euros	70 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Sommaire  
du dernier numéro de  
**BulleS** (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.  
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay